



L'AVENIR DU NORD

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PUBLIE A SAINT-JEROME, Côté Terrebonne
Fondé en 1897

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes, Ottawa.
L'AVENIR DU NORD est publié par "L'Avenir du Nord Ltée et imprimé aux ateliers de l'imprimerie Nationale, 150 rue St-Paul, Joliette, Qué.

Président: Me J.-Marc Vermette, n.p., directeur politique.
Vice-président: Arthur Gohier, Saint-Jérôme.
Trésorier: Roland Bock, industriel, Montréal.
Secrétaire: Me Gérard Vermette, notaire, St-Jovier.

Directeur: Marc Fortin, St-Jérôme.
Publiciste: Reynald Cyr, Saint-Jérôme.
Comptable: Mlle Agathe Lauzon.
Chroniqueurs sportifs: Gaston Laporte, J.-Marc Lebeau.

A VILLE ST-MICHEL, LE BINGO PROTEGE PAR LA POLICE PROVINCIALE

Courageuse déclaration du curé chaire hier, avec la détermination de mettre, une fois pour toutes, le public au courant de la véritable affaire de bingo.
"Il y a trois mois, a-t-il déclaré, que les gens et les journaux jettent de la boue sur la population de Ville-St-Michel au sujet des bingos. J'ai décidé aujourd'hui, de parler, et voici les faits."
Le curé a alors annoncé qu'il avait, dans le temps des fêtes, reçu une lettre de Mgr Albert Valois, directeur diocésain de l'Action catholique. Dans cette missive, Mgr Valois déclarait que le solliciteur général de la province avait donné des instructions pour mettre fin aux bingos de Ville-St-Michel. Le ministère de M. Antoine Rivard affirmait que la situation était plutôt difficile, parce que le curé lui-même avait donné la permission pour que le jeu de bingo — ou de "can-ki" — ait lieu dans une salle de sa paroisse.

M. le curé Ovide Bibeau, de la paroisse St-Bernardin, de Ville-St-Michel, a fait preuve d'un courage héroïque, hier matin, en dénonçant du haut de la chaire les véritables responsables d'une telle illégalité. Il a mis ses paroissiens au courant des faits: les *Loisirs de Pointe-Calumet*, qui organisent ces bingos, ont la protection de la police provinciale — en particulier du directeur Hilaire Beaugard — et recevaient même un octroi annuel de \$500 du gouvernement provincial.

Mensonge du solliciteur général
Le curé Bibeau est monté en

qu'il avait accordé une telle permission. Il ne s'est pas gêné pour déclarer courageusement que "le solliciteur général a menti quand il a fait une telle affirmation." Puis il a décrit devant ses paroissiens ce qui s'était passé.

La protection est un fait accompli
Deux semaines après son arrivée en la paroisse de Saint-Bernardin, le curé Bibeau a reçu la visite d'un homme, qu'il n'a pas voulu nommer publiquement — mais que nous nommerons un jour si cela est nécessaire.

Le visiteur en question est venu lui exhiber des documents officiels prouvant que *Les Loisirs de Pointe-Calumet* étaient sous la protection de la Police provinciale, surtout du directeur Hilaire Beaugard — on sait que ce dernier a une maison de campagne à Pointe-Calumet.

De plus cette organisation recevait un octroi annuel de \$500 du gouvernement provincial. L'idée d'établir un jeu de bingo au profit des *Loisirs de Pointe-Calumet* avait donc la bénédiction des autorités civiles, et policières. Le conseil municipal de Ville-Saint-Michel avait même accordé la permission de louer la salle Robin pour fins de bingo.

Que voulez-vous qu'un brave curé fasse dans cette galère? Il n'avait aucune permission à donner: il était devant un fait accompli: protection policière, assentiment du conseil municipal. C'est ce que le curé Bibeau a expliqué à ses paroissiens.

Le solliciteur général avait de plus laissé entendre que le curé avait donné la permission à "certaines personnes". Cette affirmation a été démentie par le curé lui-même qui a déclaré ne connaître personnellement parmi l'organisation en question que le visiteur qui est venu lui montrer les documents officiels.

M. l'abbé Bibeau, dont la santé est chancelante, a terminé en déclarant qu'il n'était pas dans un état d'entreprendre la lutte contre les bingos. "J'ai peu de santé, a-t-il déclaré, et ce qui me reste je veux le consacrer à mon ministère auprès de mes paroissiens". Puis il a invité ces derniers à entreprendre eux-mêmes cette lutte. Au cours de la journée d'hier plusieurs personnes ont félicité le curé d'avoir eu le courage de parler et de dénoncer les véritables responsables de cette fameuse affaire de bingo.

(Le Devoir)

Pour être bien
renseigné,
Abonnez-vous à
l'Avenir du Nord

ECHOS REGIMENTAIRES



Cette semaine, je vais vous entretenir du lieutenant Georges Cypriot. Né à Montréal en 1915 dans la paroisse de Ste-Cunégonde, il fit son cours commercial au collège Saint-Laurent, et son cours classique au collège Bréboeuf.

En 1939, il était courtier de douanes aux frontières. En 1942, il s'enrôla dans l'armée active comme simple soldat.

Attaché au régiment de Chateaugay et au Pre. O.T.C. à St-Jérôme et ensuite à Brockville, Ont, il était instructeur sur le cours de mitrailleurs aux Trois-Rivières. Il fut prêt à l'Armée Britannique et servit avec la 3e et 53e Division sur le Continent. En 1951, il entra dans la réserve du régiment de Joliette, où il a

la responsabilité du transport, et est aussi officier d'entraînement pour la compagnie "D".

En dehors du régiment, il fait partie de la Légion Canadienne dont il est le 1er vice-président, ainsi que des Kinsmen et de la Chambre de Commerce "Junior". Ses sports favoris sont le "Volley Ball" et le tennis. Notre lieutenant est propriétaire de l'épicerie-boucherie Cypriot, à 119 St-Georges.

GENERALITES

Félicitations aux Caporaux Jean Limoges, Raymond Lafertière et Jean-Pierre Vermette, qui sont promus aux rangs de Sergents.

Je vous reviendrai la semaine prochaine Sgt. Labelle M.

LA COMMISSION TREMBLAY ET L'AIDE AUX UNIVERSITES

Ce n'est pas avant juin que la Commission d'enquête sur les relations fédérales-provinciales en matière d'impôts (édition Duplessis '53) tiendra ses premières séances publiques. Il est vrai que la majorité des commissaires désignés par l'Union Nationale a déjà témoigné de son attachement à une forme négative de l'autonomie provinciale. Mais il faudra bien que la Commission, dans la rédaction de son rapport, tienne compte de tous les courants d'opinion et de tous les points de vue qui voudront s'exprimer à la faveur de l'enquête. Depuis qu'il a pris la responsabilité de rejeter les subventions aux universités, M. Duplessis n'a jamais répondu aux questions qui lui ont été posées tant par l'Opposition parlementaire que par la presse libre. Mais nous sommes en droit d'exiger que la Commission accueille ces questions dans un autre esprit et qu'il s'efforce de leur donner une réponse pratique et réaliste.

1.—M. Duplessis affirme que son gouvernement n'a pas les moyens de verser aux universités une subvention égale à celle qu'elles ont reçue d'Ottawa en 1952:

a) Comment se fait-il qu'un gouvernement qui perçoit \$320 millions de taxes et d'impôts par année n'ait pas les moyens de verser une subvention de \$2 millions aux universités du Québec?

b) Comment se fait-il qu'un gouvernement qui dispose d'un *Fond d'éducation* dont le revenu s'est élevé à \$24,432,000 en 1951-52, n'ait pas les moyens de verser une subvention de \$2 millions aux universités du Québec quand l'intérêt sur les obligations et le remboursement des dettes scolaires représentent à peine \$5 millions par année?

2.—M. Duplessis affirme qu'il ne saurait accepter une subvention fédérale sans compromettre la structure autonome de notre Constitution:

a) Comment se fait-il que le même gouvernement accepte de larges subventions d'Ottawa lorsqu'il s'agit, par exemple, du Plan national de santé et que la Santé, au même titre que l'Éducation, relève des provinces?

b) Comment se fait-il que l'Union Nationale, en ce qui concerne les écoles techniques et l'enseignement spécialisé, peut accepter du fédéral \$1,000,000 par année, en octrois de construction et d'entretien, sans mettre en péril l'autonomie culturelle et politique du Québec?

(La Commission d'enquête saura-t-elle répondre à cette question de Pierre Vigeant (Le Devoir, 23 février '53): Pour quoi les octrois à l'enseignement universitaire sont mauvais?)

3.—M. Duplessis affirme qu'il désire s'entendre avec Ottawa:

a) Mais il refuse, à la veille d'une élection fédérale, une subvention de \$2 millions qu'il s'empressait d'accepter à la veille d'une élection provinciale. Faut-il y voir un rapport de cause à effet?

b) Mais l'Union nationale rejette l'offre d'Ottawa sans même formuler de contre-propositions. Or, il s'est écoulé sept mois du 16 juillet, date de l'élection, au 16 février, date à laquelle il a informé l'Assemblée législative de la décision prise par son gouvernement; sept mois durant lesquels il n'a même pas songé à proposer au fédéral et aux universités un accord constructif grâce auquel celles-ci auraient pu échapper à la crise financière.

Tout se passe comme si M. Duplessis et ses ministres désiraient provoquer, au sein des universités, une crise financière d'envergure afin de leur imposer la tutelle de son gouverne-

ment. A noter qu'il ne s'est pas conduit différemment lorsqu'il a voulu violer l'autonomie des commissions scolaires.

M. Duplessis — qui s'est vanté de ne pas lire un seul livre par année, à la haine de toute culture et son mépris totalitaire embrasse, va sans dire, la liberté académique.

Mais ce sont les contribuables qui seront les premières victimes de son aveuglement politique. Une rumeur persistante veut même que les quelques universités qui ont profité de la première subvention pour relever le traitement insuffisant de leurs professeurs, soient forcées d'augmenter les frais de scolarité pour parer aux difficultés d'une crise financière.

Comme le disait le directeur du *Devoir*, M. Gérard Filion, (le 18 février '53), c'est la rançon de l'ignorance:

«Jusqu'à présent les universités ont plus ou moins échappé à son contrôle. Il s'y poursuit encore des activités, il s'y remue des idées qu'il n'aime pas. Aurait-il entrepris d'affaiblir les universités, afin de réduire ces derniers îlots de résistance? L'avenir nous le dira.

En attendant, le Canada français paye cherement, dans sa culture et dans son progrès intellectuel, pour maintenir à sa direction un premier ministre ignare.

Le Canada, mars 1953.

Appelez 3392

(St-Jérôme)

Notre Camion ira
chercher vos

FOURRURES

pour

ENTREPOSAGE

DANS NOS VOUTES

ultra-modernes

Maison CASTONGUAY Enrg.

Labelle & Legault

ST-JEROME



LA POLITIQUE PROVINCIALE

De notre correspondant spécial à Québec

"Comment en un plomb vil,
L'or pur s'est-il changé."

Racine a vécu plusieurs siècles avant nous, mais il prévoyait déjà Maurice LeNoblet Duplessis. Comme les temps sont changés!

Vous souvenez-vous chers lecteurs, de la campagne de salubrité publique, de renouveau national conduite en 1935 et en 1936 par notre petit dictateur d'aujourd'hui, nul autre que Maurice Duplessis?

En ce temps-là, il prêchait l'évangile des temps nouveaux. Il parcourait la province en décriant le régime Taschereau, qui volait les élections, à son dire. M. Duplessis aime beaucoup parler des ancêtres, des traditions, du passé. "Le passé est le garant de l'avenir". Comme ce proverbe populaire revient souvent dans sa bouche. Pourtant, si chaque électeur de la province revenait sur le passé de M. Duplessis, particulièrement sur ses déclarations, comme il se serait déçu, désenchanté.

J'ai parcouru l'autre jour les découpages des journaux de 1936 qui font rapport de la campagne de M. Duplessis, particulièrement violente contre la loi électorale du temps.

Le Duplessis de 1936, comme ses intentions étaient pures, comme il voulait bien faire, comme il désirait des élections honnêtes.

Voyons ensemble ses déclarations, et ensuite tirons nous-mêmes les conclusions.

"Les élections seront honnêtes et les voleurs d'élections seront livrés à la justice, peu importe le

parti politique auquel ils appartiennent."

(Duplessis, Amqui, 25 juillet 1936)

Voyons cette autre déclaration de M. Duplessis à la Baie du Fervre, le 13 juillet 1936, et qui est rapportée dans Le Devoir.

"... et le premier élément de stabilité, c'est une loi d'élections honnêtes. Les gouvernements élus par le peuple sont les députés mandataires du peuple... Il faut que les deux sources soient saines et pures. Il faut une loi qui va garantir le droit de vote à tous les électeurs, rouges, bleus et nationaux, une loi qui va être administrée par des officiers rapporteurs honnêtes et impartiaux".

A St-Lambert, le 6 août 1936, il déclarait: "Les réformes: la première, c'est une loi des élections honnêtes, une loi qui punira la parjure et qui rendra impossible la supposition de personnes..."

Au Stade, à Montréal, le 19 août 1936, il avait celle-ci qui, avec le recul des années et les agissements de M. Duplessis, devient d'une suavité extraordinaire: "Nous allons punir ceux qui ont falsifié les listes, si le temps des poursuites n'est pas prescrit. Nous allons châtier les coupables et nous allons prendre tous les moyens, soit la carte d'identité ou autre moyen pour empêcher les télégraphes. Personnellement, je suis en faveur de la carte d'identité pour empêcher les télégraphes."

Le 13 juillet, à la Baie du Fervre; "Tous les partis devront donner la liste de leurs souscripteurs... Cette loi, nous allons vous la donner; une loi qui va empêcher les électeurs honnêtes de voir leur opinion mise de côté par des procédés canailles, une loi libre et honnête, une loi qui va obliger tous les partis à donner la liste de leurs souscripteurs..."

Voilà comment parlait en 1936, Maurice 1er, dictateur de Laurentie. Le peuple l'a cru et l'a porté au pouvoir. Depuis ce temps, depuis 17 ans, a-t-il réalisé ses promesses sacrées? a-t-il donné à la province une loi électorale honnête? a-t-il empêché les télégraphes? a-t-il puni les coupables? a-t-il publié la liste de ses souscripteurs? a-t-il rendu obligatoire la carte d'identité? (à suivre à la page 8)

Dans la finance



M. PIERRE BRUNO GIRARD, avantageusement connu dans le domaine de la finance, est maintenant attaché à Crédit Interprovincial, Limitée, 210 ouest, rue Notre-Dame, Montréal.

ner la liste de leurs souscripteurs... Cette loi, nous allons vous la donner; une loi qui va empêcher les électeurs honnêtes de voir leur opinion mise de côté par des procédés canailles, une loi libre et honnête, une loi qui va obliger tous les partis à donner la liste de leurs souscripteurs..."

Voilà comment parlait en 1936, Maurice 1er, dictateur de Laurentie. Le peuple l'a cru et l'a porté au pouvoir. Depuis ce temps, depuis 17 ans, a-t-il réalisé ses promesses sacrées? a-t-il donné à la province une loi électorale honnête? a-t-il empêché les télégraphes? a-t-il puni les coupables? a-t-il publié la liste de ses souscripteurs? a-t-il rendu obligatoire la carte d'identité? (à suivre à la page 8)

Auto-Aubaine

Dodge 1951 Beau sedan, 4 portes — Air climatisé — Radio **Aubaine**

Plymouth 1951 Beau sedan, 4 portes — Air climatisé **\$1650.00**

Pontiac 1951 Sedan — parfait ordre — Radio — Air climatisé **\$1650.00**

Chrysler 1948 Parfait ordre — 4 portes sedan **Aubaine**

BUICK 1946 Sedan 4 portes — Tout équipé **Aubaine**

Pontiac 1950 Sedan 4 portes — Très propre — Tout équipé **Aubaine**

Chrysler 1949 2 portes — Radio Air climatisé — Garanti **Aubaine**

BELAIR AUTO LTEE

203, rue St-Georges, Tél.: 4351
418 rue Labelle — Tél.: 4690

Un officier-recruteur de l'armée active sera en devoir aux endroits suivants, aux dates et heures indiquées

Pour renseigner les jeunes gens qui se destinent à une carrière dans l'armée:

St-Jérôme : Bureau de Poste — 10 a.m. à 5 p.m. du 6 au 10 avril
Lachute : Hôtel de Ville — 12 a.m. à 5 p.m. le 6 et 7 avril
Brownsburg : Hôtel de Ville — 12 a.m. à 5 p.m. le 8 avril
Ste-Agathe : Hôtel de Ville — 12 a.m. à 5 p.m. le 9 avril
Ste-Thérèse : Hôtel de Ville — 12 a.m. à 5 p.m. le 10 avril

BUREAUX DE RECRUTEMENT DE L'ARMÉE

772, Ouest, Sherbrooke West, — Tél. HA. 6602 — Montréal
3, Côte de la Citadelle, — Tél. 3-0120 — Québec
Veuillez m'envoyer, sans obligation de ma part, tous les renseignements sur la carrière militaire.

Nom : _____ Tél. : _____
Adresse : _____ Ville : _____
Education : _____ Ex-Numéro de Matricule : _____ Age : _____

NOS ACTIVITÉS EN 1952

Transactions complétées: plus de \$90,000,000

Nous avons eu l'avantage de souscrire et de distribuer, dans le cours de l'an dernier, les émissions d'obligations dont les noms suivent:

Province de Québec
Province de l'Île du Prince-Édouard
Province du Nouveau-Brunswick
Province de Jacques-Cartier
Cité de Québec (E.-U.)
Cité de Joliette
Village de Disraeli
Village de Price (Matane)
Municipalité de Ste-Agathe
Municipalité de Warwick
Municipalité de St-Denis (Rimouski)
Paroisse de St-Joseph d'Amos
Commission Scolaire de Macpheyville
Commission Scolaire de Rapide-des-Chênes
Commission Scolaire de St-Eustache-sur-le-Lac
Commission Scolaire de l'Île Perrot Nord
Commission Scolaire de la Ville de Mont-Joli
Commission Scolaire de la Ville d'Iberville
Commission Scolaire de Malartic
Commission Scolaire de Varennes
Commission Scolaire de Cox (New Carlisle)
Commission Scolaire de St-Simon (Drummond)

Commission Scolaire de St-Luc (St-Jean)
Commission Scolaire de St-Vincent d'Adamsville
Commission Scolaire de St-Valentin
Commission Scolaire de l'Île St-Ignace (Berthier)
Commission Scolaire de St-Bruno (Chambly)
Commission Scolaire de St-Anne des Monts (Gaspé-Nord)
Commission Scolaire de St-Honoré (Témiscouata)
The Trustees of School District No 12 (Petite Aldouane, N.-B.)
The Trustees of School District No 12 (Petite Aldouane, N.-B.)
Les Clercs du Sanatorium Ross, Gaspé
Corporation d'Énergie Romaine de Timmin
L'Évêque Catholique Romain de Bathurst, N.-B.
L'Évêque Catholique Romain de Bathurst de St-Joseph du Nouveau-Brunswick, série "A"
Les Dominicaines Missionnaires Adoratrices d'Ouare
Ouvrière et Fabrique Paroisse St-François d'Assise de Québec
Les Syndics de la Paroisse du Christ-Roi (Joliette)
Corporation de Téléphone de Québec

De plus, nous avons participé, en coopération avec d'autres maisons, à la distribution de certaines émissions d'obligations, dont:

Obligations d'Épargne du Canada—Septième série
Gouvernement du Canada
Province de Québec
Province d'Ontario
Province de Terre-Neuve
Province du Manitoba
Cité de Montréal (E.-U.)
Cité de Québec
Cité de Rouyn
Cité de St-Hyacinthe
Cité de Hull
Cité de Lachine
Ville de Val d'Or
Commission Scolaire de Shawinigan Falls, P.Q.
Commission Scolaire de la Cité de Sillery
Commission Scolaire du Village St-Joseph (St-Hyacinthe)
Commission Scolaire de Drummondville-Ouest
Commission Scolaire de Mont-Laurier

Commission Scolaire de Charlesbourg
Commission Scolaire de Val d'Or
Corporation Episcopale Catholique Romaine d'Ottawa
Ecole Supérieure de Commerce de Québec
Commission Hydroélectrique d'Ontario
Commission Hydroélectrique de Québec
St. Lawrence Corporation Ltd.
The E. B. Eddy Company
International Bank for Reconstruction and Development
British Columbia Forest Products Ltd.
Canadian Pacific Railway
Canadian Oil Co., Limited
Les Soeurs Grises de la Croix d'Ottawa
Les Soeurs de St-François d'Assise
Les Soeurs Grises de l'Immaculée-Conception
Congrégation des Soeurs Antoniennes de Marie de Chicoutimi
L'Hôtel-Dieu Notre-Dame de l'Assomption de Jonquière

Crédit Interprovincial, Limitée

210 OUEST, RUE NOTRE-DAME
TÉL.: LA. 9241, MONTRÉAL

MONCTON, N.-B.

QUÉBEC

L'enquête...

(suite de la page 1)

Avez-vous remarqué que la dernière commission formée par M. Duplessis celle des problèmes constitutionnels procède beaucoup plus vite que toutes les autres commissions instituées par le même chef? Depuis combien d'années, par exemple, les cultivateurs attendent-ils un rapport de deux commissions chargées d'étudier le très grave problème des marchés agricoles?

C'est une bonne douzaine de commissions duplessistes qui étudient ou font semblant d'étudier des problèmes vitaux, mais ne donnent aucun signe de vie aux contribuables qui en payent les frais.

X—X—X

Désirez-vous savoir pourquoi M. Duplessis pousse la Commission Tremblay à procéder si rapidement? Voici:

Le gouvernement St-Laurent, croit-on, se présentera devant l'Électorat, en 1953. Or, M. Duplessis, comme tous les dictateurs, ambitionne d'étendre toujours plus loin son pouvoir. Il veut contrôler les élections fédérales.

X—X—X

M. Duplessis ne pouvait rien imaginer de mieux que sa Commission des problèmes constitutionnels pour aider son ami George Drew, à mettre la main sur le pouvoir fédéral.

Le principal but poursuivi par celui qui ordonne cette enquête, c'est de faire détester le gouvernement fédéral par l'Électorat québécois, aussi longtemps que M. Drew n'aura pas pris la place de M. St-Laurent.

X—X—X

Eh! bien M. St-Laurent et M. Drew ont, l'un et l'autre, un passe qui facilite, pour nous tous, le choix entre ces deux chefs.

Que M. Duplessis se le tienne pour dit: notre peuple est fier de voir Louis St-Laurent à la tête du Pays. Malgré l'enquête et les autres intrigues de M. Duplessis, il maintiendra St-Laurent à son poste, non seulement parce que celui-ci est canadien-français et catholique, mais aussi et surtout parce que son règne comme premier ministre est extraordinairement fécond sous tous les rapports etc., plus encore, peut-être, parce que St-Laurent puise son prestige dans une franchise imperturbable, que les électeurs sérieux de tous les partis voudraient pouvoir admirer plus souvent dans la vie publique.

X—X—X

En conclusion, je tiens à dire ceci: après trois quarts de siècle de vie en confédération, la tenue d'une enquête sereine et objective pour savoir si quelques rajustements sont nécessaires dans la répartition des pouvoirs de taxation entre le gouvernement central et les provinces nous paraîtrait, en soi, une initiative normale.

Mais ce qui est anormal et subversif, ce qui affaiblit dangereusement et criminellement notre pays, dans un temps où il faut, à tout prix, l'union des esprits et des cœurs devant l'ennemi commun, c'est-à-dire devant l'agresseur communiste, c'est la violente campagne de dénigrement systématique dirigée contre le gouvernement national du pays, par un chef de province qui traite de "voleurs" des administrateurs publics dont l'honnêteté vaut certainement la sienne.

Grand organisateur d'élections plutôt que grand homme d'Etat, M. Duplessis n'a pas la sérénité d'esprit qu'il faut pour donner à une enquête de ce genre, un caractère constructif. Bien plus, ses commissaires, quels qu'ils soient, auront toujours la liberté d'engendrer la chicane, mais jamais celle d'accomplir une tâche constructive en ce domaine.

X—X—X

Un dernier mot: Si neuf gouvernements provinciaux sur dix ont conclu des accords avec le Fédéral et ne paraissent pas le regretter, malgré toutes les invitations de M. Duplessis à la surenchère provincialiste, cela est évidemment de nature à faire réfléchir tous les esprits raisonnants.

Personne d'entre nous ne peut croire que tous les chefs provinciaux du pays sauf M. Duplessis trahissent leur Province à l'insu des administrés aucun d'entre nous n'a la naïveté de supposer que tous ces administrateurs publics ont un sens des affaires tellement inférieur à celui du dictateur québécois; pas un seul esprit capable de penser ne prendra de telles vessies pour des lanternes.

X—X—X

Voilà ce que nous pensons, pour le moment, de la tâche qui attend la Commission Tremblay.

La 2e campagne...

(suite de la page 1)

REGENT KNITTING MILLS	1,500.00
COMPAGNIE DE PAPIER ROLLAND	1,000.00
DOMINION RUBBER COMPANY LIMITED	500.00
SON EXCELLENCE MGR EMILIE FRETTE	500.00
F. AUGUSTE LORRAIN	500.00
S. DESORMEAUX ENRG.	500.00
J. P. LABERGE	300.00
LUCIEN BELAIR	250.00
ANONYME	250.00
LAURENTIAN TEXTILE	250.00
MONSIEUR PHILIPPE LABELLE	200.00
CONSEIL MUNICIPAL DE ST-ANTOINE	150.00
LUCIEN ROLLAND	150.00

Dons de 100.00

Docteur Alfred Duval; Honorable Juge Liguori Lacombe; Me Camille de Martigny; Caisse Populaire de Saint-Jérôme; Hôtel Lapointe; La Diva Shoe; Monaco Fig.; Alfred Langlois; Usine Gauthier; Maison Castonguay; Joseph Proulx; Maison Hervé Trudel; Anonyme; Fred. Riopel; Anonyme; J.E. Saint-Denis; Hôtel Plouffe; Sarto Perrault; Anonyme; Anonyme; Marc Rolland; M. I. Viau & Fils.

Maison de confiance établie à St-Jérôme depuis 1912

THE EAGLE LUMBER Co.

Manufacturier
du plancher en bois franc
de marque
"PERFECTION"



GROS STOCK EN MAIN, LIVRAISON RAPIDE ASSURÉE

\$77.00 du mille pieds

DE PLANCHES EMBOUTÉES EN BOIS MOU

GRANDE VENTE

THE EAGLE LUMBER CO. LTD

TEL: 3529

300 ST-JANVIER

SAINT-JEROME

1,200,000...

(suite de la page 1)

"De grâce, nous a souligné M. Brosseau, pourriez-vous demander à vos lecteurs qui reçoivent des Timbres de Pâques, de ne pas nous les retourner. Nous sommes obligés de payer le retour, et ce la diminue le montant dont profiteront nos petits infirmes".

Un reçu déductible des cotisations d'impôt sur le revenu, sera délivré pour toute contribution d'un dollar ou plus.

Chaque année, des centaines d'infirmes viennent, dans NOTRE REGION, grossir les rangs de ceux qui y vivent déjà. Vous qui pouvez chanter l'hymne à la vie, dédaignerez-vous l'appel de ces compatriotes? Leur refuserez-vous l'aide financière qui colore- ra de nouveau leur pauvre existence? Ne jetez-vous pas, ce soir, l'enveloppe rose, gonflée, dans la "boîte du coin"?

Pour rendre heureux des centaines de petits infirmes, la Société des Timbres de Pâques vous aide la main, non pour la charité, mais pour continuer son œuvre de régénération. Ne valent-ils pas un dollar, les sourires des petits infirmes que vous aidez?

La Société, admirablement secondée par le club Rotary de St-Jérôme, fait appel à votre générosité. Répondez immédiatement: les petits infirmes attendent impatientement d'être soulagés avec vos dollars.

La campagne...

(suite de la page 1)

vous remercie de l'honneur que vous m'avez fait en voulant bien me désigner à la direction de cette campagne. Si le travail a été assez ardu il était, par contre, des plus agréables et comportait nombre de consolations et d'encouragements.

Le succès de la campagne de 1953 est dû au dévouement des chefs d'équipes des sollicitateurs, et à la grande générosité des souscripteurs.

Les autorités religieuses et civiles de la zone de la section de Saint-Jérôme ont aussi fait leur large part pour atteindre ce magnifique résultat. Les premiers, en souscrivant personnellement et en organisant des quêtes dans les églises; les seconds, en votant des montants à la campagne et en travaillant personnellement comme sollicitateur.

Tous ces efforts ont rapporté la somme de \$4,882.70, 110% de l'objectif fixé, et répartie comme suit:

St-Jérôme	\$3,817.87
St-Antoine	211.93
St-Janvier	290.00
St-Sophie	129.08
New Glasgow	20.00
Piedmont	8.22
St-Hippolyte	50.00
St-Anne des Plaines	25.00
St-Joachim	10.00
Le Cordon	42.50
Lepage, Shawbridge et lac Echo	266.10
St-Sauveur	12.00

Les quêtes faites dans les Eglises de St-Janvier, St-Antoine, Lepage, St-Hippolyte et de St-Sophie ont rapporté la somme de \$141.21, montant qui est inclus dans le grand total.

La collaboration des dirigeants d'Industries, de St-Jérôme, St-Antoine et de St-Janvier a été tout simplement merveilleuse, ils ont autorisé leurs gérants de personnel, à organiser des souscriptions dans leurs usines plus encore, ils ont permis que les souscriptions soient déduites du salaire de chacun. Travail considérable pour le personnel chargé de le faire; c'est dire que si le coût de ce travail était rajouté au montant souscrit, le surplus de l'objectif initial serait beaucoup plus élevé.

Ma gratitude va aussi aux professionnels, aux commerçants, aux

personnes dont les noms apparaissent dans la liste des noms réservés, pour leur grande générosité et pour l'aimable accueil fait aux sollicitateurs des deux sexes.

Les filières de la campagne seront remises à votre secrétaire aussitôt que le travail sera complété par la secrétaire de la campagne.

Il me fait plaisir d'attirer votre attention sur le fait que la section de St-Jérôme, avec la section de Sorel, ont été les deux premières sections de la Province à atteindre et même dépasser leur objectif.

Je propose que demande soit faite à la Croix Rouge Canadienne qu'une quête publique soit tenue dans le district de St-Jérôme, en même temps que se tiendra la clinique des donneurs de sang, à l'automne de chaque année. Je crois que le résultat serait meilleur pour les deux.

Avec l'espoir, monsieur le président, que les résultats de cette campagne seront jugés satisfaisants, je demeure,

Votre tout dévoué,

Lionel Gauthier, président de la campagne financière 1953

Au conseil...

(suite de la page 1)

Souscription Supplémentaire de la Cité

A la séance de lundi dernier, des organisateurs de la campagne de souscription en faveur de la Fédération des Oeuvres de Charité de Saint-Jérôme se présentaient devant le Conseil pour exposer que pour atteindre l'objectif fixé de \$32,278.00, il restait encore un montant de \$688.00 à percevoir et demandaient que la Cité comble cette différence.

Après avoir étudié cette demande et en considérant du fait que la Fédération a maintenant pris à sa charge les frais de chauffage des indigents secourus par la Société St-Vincent de Paul, le Conseil en a conclu qu'il lui était possible, à même son budget annuel, combler cette différence de \$688.00 en plus du montant de \$1,000.00 déjà versé. La Fédération aura donc pour la deuxième année, comblé ses prévisions.

OUVERTURE
MERCREDI1er AVRIL
DU
NOUVEAUSalon
Charles

C. HUDON, PROP.

276

Rue St-Georges

(Edifice Lorrain)

Coiffures de tous genres
avec ou sans
rendez-vous.Vous
pourrez
admirer
le plus
CHIC
et
le plusIMPORTANT
Salon de
Coiffure
des Laurentides

Les commerçants...

(suite de la page 1)

M. Rodrigue Benoit dit qu'il est nécessaire de faire passer la route la plus près possible du centre de St-Jérôme si elle doit être détournée. Il cite en exemple St-Hyacinthe ou un rond point placé à l'entrée de la ville détournant la route, laissant tout de même un accès facile à la ville.

M. Fernand Casavant déclare qu'il faudrait faire des routes pour le trafic lourd et le trafic rapide. Il précise que la circulation durant la semaine n'est pas fatigante; c'est surtout en fin de semaine que nos deux grandes rues sont achalandées. Il faudrait d'abord considérer ce que le touriste représente pour le commerce local.

M. Sylva Simard se lève et dit à son tour que Granby et Toronto n'ont pas de routes spéciales pour détourner le trafic.

M. Jean Brossard, propriétaire de l'hôtel Lapointe, se prononce nettement contre le détournement de la route No. 11 en dehors de Saint-Jérôme. Il souligne que nous pouvons fort bien régler notre problème en améliorant nos deux grandes artères principales, les rues Saint-Georges et Labelle, en coupant les arbres qui nuisent à la circulation, en les pavant d'un trottoir à l'autre et en défendant le stationnement surtout sur fins de semaine.

M. Marc Fortin demande aux marchands de considérer sérieusement la décision qu'ils doivent prendre ce soir et de ne pas s'exposer à ce que la route passe très loin des limites de St-Jérôme par une résolution recommandant son détournement de notre ville. Il prétend que les marchands, les restaurateurs, les garagistes, les hôteliers retirent une grosse part de leurs revenus du touriste et que ce serait porter atteinte au développement commercial de St-Jérôme que de recommander un tel projet.

M. Simon Latour dit que le site idéal pour la route est l'endroit même où elle passe actuellement, soit le centre de Saint-Jérôme. Cependant, le gouvernement ne paie aucun subside aux municipalités pour des travaux de voirie dans les limites d'une localité. Cela devient donc un problème municipal et le Conseil, par un referendum, veut laisser la décision à la population jérémonienne. Eventuellement, la route doit être détournée de St-Jérôme. Le problème pour les commerçants de la ville est de continuer à attirer le touriste à St-Jérôme. Allons-nous, demandeur M. Latour, absorber le coût de l'expropriation, de la construction d'une route dans les limites de notre ville, ce qui représenterait environ une somme de plus de \$600,000.00? ou d'un autre côté, si le gouvernement décide de détourner la route en dehors de St-Jérôme, de tenter de convaincre le gouvernement de faire la route en bordure de la ville. Il souligne de plus que la route au centre de Saint-Jérôme soulève un problème inquiétant pour nos enfants, nos vieillards.

M. Brossard reprend qu'il n'est pas nécessaire de faire des expropriations que les deux grandes rues sont assez larges si elles sont bien entretenues.

M. Marcel Charbonneau, agent des Unions Ouvrières, déclare que si les Unions ont demandé au Conseil de faire passer un referendum à l'effet de demander à la population de St-Jérôme de donner son opinion sur le détournement de la route, nous n'avions pas du tout l'intention de nuire au commerce. Nous comprenons tous que la situation est devenue critique et qu'elle constitue un réel problème. Un jour ou l'autre, la route sera détournée.

Le chef A. Raoul Latour est en faveur du détournement de la route, mais prétend que la circulation pourrait certes être améliorée si on élargissait la rue

chez M. Isidore Auger et à l'entrée. Il ajoute que l'entrée de la ville à Saint-Antoine, à cause des chemins de Joliette et de Lachute, refoule le trafic dans St-Jérôme.

MM. Bruno Aubin, Eugène Gosselin, Thinel, G. Cadieux et quelques autres ont aussi exprimé leur opinion.

Cette soirée a eu un grand succès et nous félicitons ici la Chambre de Commerce de l'avoir organisée. Nous avons maintenant le point de vue des marchands et commerçants de Saint-Jérôme et on peut conclure, sans crainte de se tromper, que le détournement de la route trop loin de St-Jérôme nuirait considérablement aux affaires en général dans la ville.

A travers...

(suite de la page 1)

sur un certain endroit des Plaines d'Abraham. Il a décidé de creuser... et il a creusé. Une fois le tunnel creusé, des skieurs l'ont utilisé pour y laisser leurs skis une fois venue l'heure de rentrer chez eux.

C'est une histoire duplessiste de sabotage, à classer avec celle des mitraillettes de l'Abitibi, du plan communiste pour s'emparer de la ville de Montréal, du fil électrique qui était supposé avoir servi à faire sauter le pont Duplessis!

Procès...

(suite de la page 1)

Les parties peuvent aussi demander un jugement différent ou un nouveau procès. Grande, doit être la déception du demandeur si ce dernier escomptait une plus grande générosité de la part du jury que de la part d'un juge seul!

En présence de ce résultat, il est à se demander s'il y a véritablement avantage à procéder devant un jury en affaire civile. D'autres détails nous seront connus lors du jugement final.

COUR DE PRATIQUE

JURISPRUDENCE

Défense informelle, rejetée sur exception à la forme.

Une défense, qui viole manifestement et substantiellement les exigences de l'article 108 du code de procédure, est irrégulière, illégale et préjudiciable.

Ce principe de droit vient d'être confirmé par un jugement rendu le 6 mars 1953 par l'honorable juge Roger Brossard dans la cause C.S.T. no 22203 Pierre Carrière, demandeur, vs Adolphe Gailpeau, défendeur.

Cet article exige que les allégations d'une procédure soient divisées en paragraphes numérotés consécutivement et que chaque paragraphe ne contienne autant que faire se peut d'une allégation.

Le demandeur par son action réclamait du défendeur, la somme de \$450.00 à titre de bûcheron pour une coupe de bois entreprise pour le compte et bénéfice du défendeur.

Madame..., Mademoiselle!

Vous serez coiffée comme une reine...

Car les créations MERINEAU pour le printemps sont d'un chic DISTINCTIF qui n'a pas d'égal!

EVA MERINEAU

"le salon du Chapeau dernier-cri" est heureuse de vous inviter à venir admirer sa collection de chapeaux du printemps qui s'inspire du couronnement car les couleurs des jardins royaux sont évoquées dans ces gentils petits chapeaux...

303, rue De Villeneuve

Saint-Jérôme

Tél.: 3904

SPECIALITE: Chapeaux faits à la main et Diadèmes de Mariées.

• CREATIONS "Jean Patou" SIDEL (Paris) New York) Pailles de Milan, Sisal, paillasson, satène, etc.



Calendrier présenté par Molson's pour rappeler aux Canadiens d'aujourd'hui les événements si récents ou joyeux qui ont marqué les années écoulées.

LA CENSURE DU CINEMA EST CREEE DANS LE QUEBEC (1913)

LE PARC SOMMER, FAMEUX CENTRE D'AMUSEMENT MONTREALAIS, EST DETRUIT PAR LES FLAMMES (1919)

MAURICE RICHARD COMPTE 5 BUTS CONTRE LES LEANS DANS LA SEMI-FINALE POUR LA COUPE STANLEY (1960)

LE PARC SOMMER, FAMEUX CENTRE D'AMUSEMENT MONTREALAIS, EST DETRUIT PAR LES FLAMMES (1919)

LES PREMIERS AVIONS AU CANADA SONT EXPEDIES AU COMTE DE MONTREAL (1900)

LES COMPAGNIES DE LA BAIE D'HUDSON ET DU NORD-OUEST SE FUSIONNENT (1821)

COMPLETS SUR MESURES OFFERTS A \$10 ET \$15 (1913)

LES PREMIERS AVIONS AU CANADA SONT EXPEDIES AU COMTE DE MONTREAL (1900)

LES COMPAGNIES DE LA BAIE D'HUDSON ET DU NORD-OUEST SE FUSIONNENT (1821)

COMPLETS SUR MESURES OFFERTS A \$10 ET \$15 (1913)

LES PREMIERS AVIONS AU CANADA SONT EXPEDIES AU COMTE DE MONTREAL (1900)

LES COMPAGNIES DE LA BAIE D'HUDSON ET DU NORD-OUEST SE FUSIONNENT (1821)

COMPLETS SUR MESURES OFFERTS A \$10 ET \$15 (1913)

LES PREMIERS AVIONS AU CANADA SONT EXPEDIES AU COMTE DE MONTREAL (1900)

LES COMPAGNIES DE LA BAIE D'HUDSON ET DU NORD-OUEST SE FUSIONNENT (1821)

COMPLETS SUR MESURES OFFERTS A \$10 ET \$15 (1913)

LES PREMIERS AVIONS AU CANADA SONT EXPEDIES AU COMTE DE MONTREAL (1900)

LES COMPAGNIES DE LA BAIE D'HUDSON ET DU NORD-OUEST SE FUSIONNENT (1821)

COMPLETS SUR MESURES OFFERTS A \$10 ET \$15 (1913)

LES PREMIERS AVIONS AU CANADA SONT EXPEDIES AU COMTE DE MONTREAL (1900)

LES COMPAGNIES DE LA BAIE D'HUDSON ET DU NORD-OUEST SE FUSIONNENT (1821)

COMPLETS SUR MESURES OFFERTS A \$10 ET \$15 (1913)

LES PREMIERS AVIONS AU CANADA SONT EXPEDIES AU COMTE DE MONTREAL (1900)

LES COMPAGNIES DE LA BAIE D'HUDSON ET DU NORD-OUEST SE FUSIONNENT (1821)

COMPLETS SUR MESURES OFFERTS A \$10 ET \$15 (1913)

LES PREMIERS AVIONS AU CANADA SONT EXPEDIES AU COMTE DE MONTREAL (1900)

LES COMPAGNIES DE LA BAIE D'HUDSON ET DU NORD-OUEST SE FUSIONNENT (1821)

COMPLETS SUR MESURES OFFERTS A \$10 ET \$15 (1913)

LES PREMIERS AVIONS AU CANADA SONT EXPEDIES AU COMTE DE MONTREAL (1900)

LES COMPAGNIES DE LA BAIE D'HUDSON ET DU NORD-OUEST SE FUSIONNENT (1821)

COMPLETS SUR MESURES OFFERTS A \$10 ET \$15 (1913)

LES PREMIERS AVIONS AU CANADA SONT EXPEDIES AU COMTE DE MONTREAL (1900)

LES COMPAGNIES DE LA BAIE D'HUDSON ET DU NORD-OUEST SE FUSIONNENT (1821)

COMPLETS SUR MESURES OFFERTS A \$10 ET \$15 (1913)

LES PREMIERS AVIONS AU CANADA SONT EXPEDIES AU COMTE DE MONTREAL (1900)

LES COMPAGNIES DE LA BAIE D'HUDSON ET DU NORD-OUEST SE FUSIONNENT (1821)

COMPLETS SUR MESURES OFFERTS A \$10 ET \$15 (1913)

LES PREMIERS AVIONS AU CANADA SONT EXPEDIES AU COMTE DE MONTREAL (1900)

LES COMPAGNIES DE LA BAIE D'HUDSON ET DU NORD-OUEST SE FUSIONNENT (1821)

COMPLETS SUR MESURES OFFERTS A \$10 ET \$15 (1913)

LES PREMIERS AVIONS AU CANADA SONT EXPEDIES AU COMTE DE MONTREAL (1900)

LES COMPAGNIES DE LA BAIE D'HUDSON ET DU NORD-OUEST SE FUSIONNENT (1821)

COMPLETS SUR MESURES OFFERTS A \$10 ET \$15 (1913)

LES PREMIERS AVIONS AU CANADA SONT EXPEDIES AU COMTE DE MONTREAL (1900)

LES COMPAGNIES DE LA BAIE D'HUDSON ET DU NORD-OUEST SE FUSIONNENT (1821)

COMPLETS SUR MESURES OFFERTS A \$10 ET \$15 (1913)

LES PREMIERS AVIONS AU CANADA SONT EXPEDIES AU COMTE DE MONTREAL (1900)

LES COMPAGNIES DE LA BAIE D'HUDSON ET DU NORD-OUEST SE FUSIONNENT (1821)

COMPLETS SUR MESURES OFFERTS A \$10 ET \$15 (1913)

LES PREMIERS AVIONS AU CANADA SONT EXPEDIES AU COMTE DE MONTREAL (1900)

LES COMPAGNIES DE LA BAIE D'HUDSON ET DU NORD-OUEST SE FUSIONNENT (1821)

COMPLETS SUR MESURES OFFERTS A \$10 ET \$15 (1913)

LES PREMIERS AVIONS AU CANADA SONT EXPEDIES AU COMTE DE MONTREAL (1900)

LES COMPAGNIES DE LA BAIE D'HUDSON ET DU NORD-OUEST SE FUSIONNENT (1821)

LE CINEMA

par Claude Vermette

Du Séminaire de Sainte-Thérèse.

Article X: REACTIONS PERSONNELLES ET CONCLUSIONS

Des réactions! Comme citoyen, j'ai été vu ce que nous pouvons faire. La lutte sans merci au cinéma moral. Je encourage le Bureau de censure. Je maintenir et appliquer la loi provinciale. Je combattre les affiches imorales.

Personnellement quelles sont les attitudes efficaces dans notre art de la reconstruction d'un cinéma meilleur et sain?

CHOISIR

Ne trouvez-vous pas curieux qu'un nombre important de gens ne sachent même pas le film à l'affiche quand ils se dirigent vers le cinéma? Il faudrait pas assister à une représentation par habitude ou par "l'air d'aller". C'est trop important pour agir si bêtement. On choisit ses films. En se basant sur les circonstances acquises par nos lectures et en démasquant tous les dangers de la publicité "intelligente" et tapageuse, n'importe qui peut trouver les films "à voir". Notre premier choix devrait aller au chef d'œuvre. Mais comment le savoir? En effet comment le savoir quand l'après la publicité, tous les films sont "magnifiques", avec une technique inégale-

ble, "d'une gaieté hilarante" etc.

Pour y remédier le meilleur moyen serait que les journaux donnent la cote morale suggérée par la Ligue de Défense française ou américaine. Qui s'en chargerait?

REFLECHIR

Faites moi rire, réfléchissez au 20ième siècle. Pour qui nous prenez-vous? C'est passé de mode. A ceux qui pensent faire "vieux jeux" en réfléchissant, sachez que la vision d'un film, sans réfléchir, ne vaut pas une vieille "cent noire". Vous manquez votre coup; vous n'en retirez rien. Rien de rien. Par "réfléchir" j'entends "s'informer", pour ne pas trop restreindre le mot. Quand on veut, on peut facilement se perfectionner sur le cinéma et la meilleure manière: la lecture, mais pas ces revues américaines ou françaises faites pour plaire, pour éblouir, où l'on raconte, avec force de détails, le dernier divorce de deux imbéciles excusés de deux vedettes (souvent il est tout à fait difficile de différencier où l'on énumère les multiples coiffures de l'Actrice. Une Telle (complément vraiment nécessaire à notre culture.

Il y a de belles lectures sur le cinéma, dans les librairies; les livres n'attendent que vous pour se vendre. Les cahiers d'éducation cinématographique "De-

coupages" sont à mon avis ce que nous avons de mieux en français. (en vente au Séminaire).

DISCUTER

Le spectacle est terminé. Les méchants sont tous morts. Tout est entré dans l'ordre. Que vous reste-t-il à faire? Le plus important: discuter. Même avec un choix intelligent, sans discussion votre travail se perd. En quoi peut consister la critique? Voici quelques points de repère: considérations sur les répercussions morales, sociales, spirituelles; répercussions sur la famille, sur l'individu, sur la société, sur nous, sur moi; jugement dans l'ensemble de l'œuvre; la beauté des couleurs, le naturel des acteurs, la force des dialogues, etc. L'on peut facilement développer. Il s'agit d'y penser. Ainsi réfléchir, choisir, discuter.

RESPONSABILITES DE TOUS

Dix articles ont été écrits. Lecteurs, qu'est-ce que ça vous a rapporté? Ils n'ont pas la prétention de vous donner une culture de cinéma mais auraient-ils seulement réussi à vous décider à prendre le cinéma au sérieux qu'ils n'auraient atteint leur but. Soyez convaincus que votre action personnelle importe grandement sur la production cinématographique. Ne rentrez pas dans le jeu des publicistes, comme tout le monde, à la mode "Mouton" 53.

"Le cinéma se fait au jour le jour dans les désirs des spectateurs." (Découpages février 52)

Abonnez-vous à l'Avenir du Nord

pour une équipe de premier ordre

Non, pas deux revues, mais deux revues en une; désormais, l'Anneau d'Or consacrerait dans chaque numéro une trentaine de pages aux problèmes de l'éducation. L'accroissement du nombre de pages ne demandera pas d'augmentation de prix.

Pour diriger cette nouvelle section, un Comité spécial de rédaction a été formé. Nous y relevons entre autres, les noms du R.P. Rey-Herme, de Mlle Anne Jacques, de M. Louis Raillon, bien connus en France et même au Canada par leurs travaux sur les problèmes d'éducation et de pédagogie.

L'Anneau d'Or est une revue bimestrielle. On s'abonne au prix de \$3.00 par année, en s'adressant à: L'Anneau d'Or, C.P. 10, Station Delorimier, Montréal.

L'ANNEAU D'OR

Deux Revues en Une

Une lacune

Il existe d'excellentes revues spécialisées à l'usage des éducateurs. Mais tous les problèmes et toutes les solutions y sont examinées du côté de l'école, de l'Etat ou de l'Eglise, presque jamais du côté des parents.

A quoi sert de proclamer que les parents sont les premiers responsables de l'éducation si on ne leur fournit pas une documentation, des réflexions, des conseils, des témoignages des études concrètes et adaptées, bref une revue?

L'Equipe de l'Anneau d'Or s'est posé le problème. Elle a conclu:

Pas de revue nouvelle. Pas de revues séparées de l'Anneau d'Or. En effet, il serait contre nature de dissocier le mariage et l'éducation. Faire deux revues, ce serait avouer une dualité là où l'Anneau d'Or a toujours vu et voulu l'unité.

pour une équipe de premier ordre

Non, pas deux revues, mais deux revues en une; désormais, l'Anneau d'Or consacrerait dans chaque numéro une trentaine de pages aux problèmes de l'éducation. L'accroissement du nombre de pages ne demandera pas d'augmentation de prix.

Pour diriger cette nouvelle section, un Comité spécial de rédaction a été formé. Nous y relevons entre autres, les noms du R.P. Rey-Herme, de Mlle Anne Jacques, de M. Louis Raillon, bien connus en France et même au Canada par leurs travaux sur les problèmes d'éducation et de pédagogie.

L'Anneau d'Or est une revue bimestrielle. On s'abonne au prix de \$3.00 par année, en s'adressant à: L'Anneau d'Or, C.P. 10, Station Delorimier, Montréal.

Un numéro spécimen de la revue sera envoyé contre réception de 15 cents en timbres.

LES AMIS DE L'ART

Grâce aux Amis de l'Art, les milliers de jeunes qui font partie de cette Société, peuvent assister à de nombreuses manifestations artistiques, gratuitement ou à Prix réduit. Présentement, les membres peuvent obtenir au Secrétariat de l'Avenue Calixa Lavallée, des billets réduits pour les événements suivants: récital de William Warfield, baryton, au Plateau, le 27 mars; concert de l'Ensemble McGill, dans un programme dédié aux œuvres de Mozart, le 31 mars, au Moyse Hall. Sur présentation de leur carte de membre, les Amis de l'Art obtiendront une réduction au contrôle de l'Auditorium St-Laurent, jusqu'au 29 mars. Au Secrétariat, laissez-passer à la disposition des membres pour le prochain concert de l'école Vincent d'Indy, le 28 mars. Jusqu'au 28 inclusivement, exposition d'artisanat, à l'Ecole du Meuble.

Femmes d'Aujourd'hui paraît toutes les semaines. On s'abonne, au prix de \$6.80 par année, en adressant toute commande à: "Femmes d'Aujourd'hui", C.P. 10, Station Delorimier, Montréal. On s'abonne au même endroit à "Lectures d'Aujourd'hui", qui paraît toutes les semaines également, au prix de \$6.00 pour un an. Un numéro de chacune des deux revues sera envoyé contre réception de 15 cents en timbres.

Femmes d'Aujourd'hui et Lectures d'Aujourd'hui se vendent dans tous les bons kiosques à journaux.

FEMMES D'AUJOURD'HUI

Magnifique magazine hebdomadaire

Pour vous, mesdames, on a réalisé le magazine qui répond à tous vos goûts, à tous vos besoins. Il vous conseille, vous guide, vous occupe; il vous distrairait, vous amuse, vous instruit. Il vous donne des suggestions pratiques pour votre couture, vos tricot et broderies, des trucs d'économie et de soins ménagers, etc., il vous distrairait avec son film en images, ses rubriques variées; il vous fournit mille renseignements utiles.

Femmes d'aujourd'hui est vraiment le miroir de votre vie de

femme, chrétienne, moderne, heureuse.

Lectures d'Aujourd'hui

Qui ne goûte ces heures de détente après le travail, où chacun s'occupe selon ses goûts? Aux amies de la lecture s'offre un attrayant hebdomadaire féminin de 48 pages, comprenant plusieurs romans choisis, des histoires illustrées adaptées au caractère féminin, des chroniques multiples: sur le cinéma, les soins de beauté, la couture, les patrons, le tricot, l'actualité, etc.

Spécialement conçu pour être mis entre toutes les mains, ce nouvel hebdomadaire vous offre une lecture saine et attrayante, dont le seul but est de vous plaire et de vous distraire dans vos moments d'évasion.

Femmes d'Aujourd'hui paraît toutes les semaines. On s'abonne, au prix de \$6.80 par année, en adressant toute commande à: "Femmes d'Aujourd'hui", C.P. 10, Station Delorimier, Montréal. On s'abonne au même endroit à "Lectures d'Aujourd'hui", qui paraît toutes les semaines également, au prix de \$6.00 pour un an. Un numéro de chacune des deux revues sera envoyé contre réception de 15 cents en timbres.

Femmes d'Aujourd'hui et Lectures d'Aujourd'hui se vendent dans tous les bons kiosques à journaux.

Menu de Pâques...

Toutes les dames de Saint-Jérôme sont invitées à la Démonstration Culinaire qui sera donnée mardi soir prochain à l'Institut Familial.

Vous admirerez la décoration de table aux teintes pascals.

MENU
Coupe ALLELUIA
Canapés Jeannot
Foussin grillé
Epinards au beurre

LES ELIMINATOIRES DE NOS "FUTURES ETOILES"

Le jury choisira dix chanteurs et chanteuses et cinq instrumentistes parmi les 60 concurrents que le public a entendus.

Le cinquième concours annuel de Nos Futures Etoiles entrera dimanche dans sa dernière phase avant la proclamation des gagnants, le 26 avril prochain.

C'est en effet dimanche, à 9 heures du soir, que le réseau Français diffusera la première de cinq émissions qui seront les finales de ce concours. A la suite de ces cinq programmes, la grande émission finale aura lieu le 26 avril, à l'Auditorium le Plateau à Montréal.

Au cours de vingt émissions préliminaires, entendues chaque dimanche soir depuis l'automne dernier, quarante jeunes chanteurs et chanteuses se sont fait entendre à la salle de l'Ermitage de même que vingt jeunes instrumentistes. Un jury invincible a jugé ces soixante candidats et la compilation de leurs

rapports se fera à l'Edifice Radio-Canada au cours de la semaine du 15 mars.

A la fin de cette session, l'animateur du réseau Français fera connaître les noms des quinze finalistes — dix chanteurs et chanteuses et cinq instrumentistes. Ces jeunes artistes participeront ensuite aux cinq émissions finales avant la proclamation des gagnants, le 26 avril.

On se rappelle que quatre bourses de \$500 chacune seront décernées à une chanteuse, un chanteur, un pianiste et un violoniste ou violoncelliste. Les bourses accordées aux chanteurs se voient augmentées d'un engagement de 26 semaines au réseau Français à titre de vedette d'une émission tandis que les deux instrumentistes lauréats bénéficieront d'une tournée canadienne organisée en collaboration avec les Jeunesses Musicales du Canada.

Nos Futures Etoiles, qui ont déjà révélé aux Canadiens plusieurs jeunes artistes au talent exceptionnel, continuent leur tâche et le concours de cette saison promet d'être non moins sensationnel.

Topinambours en crème
Salade Bouquetière
Gâteau "JOIE DU PRINTEMPS"
Nids de Pâques

TELEVISION

Appareils:
PHILCO, PHILIPS, ADMIRAL, R.C.A. VICTOR, ROGERS MAJESTIC, MARCONI
Prix à partir de \$289.95
Garantie d'un an

Notre spécialité: Service prompt et complet
Conditions faciles de paiement —
Appareil prêt pendant la réparation —
Magasin établi depuis 35 ans

CLEMENT LEGAULT
STE-SCHOLASTIQUE, TEL. 42

Gratis-Gratis-Gratis

Confiez-nous l'entrepôtage de votre manteau de fourrure

A l'épreuve du **FEU**, du **VOL** et des **MITES**

Voute à fourrure ultra-moderne avec systèmes d'air climatisé et de réfrigération

Conservez votre coupon d'entrepôtage

Il vous donne droit au tirage d'un magnifique boléro en fourrure
La gagnante du concours de l'an dernier est
Mme Hervé Dufour — 70 rue De Martigny — St-Jérôme

Jean-Paul BEAULIEU

Vêtements pour dames et jeunes filles

295a, rue St-Georges, Tél.: 3565 Saint-Jérôme

MACHINES À COUDRE SINGER TOUTES NEUVES

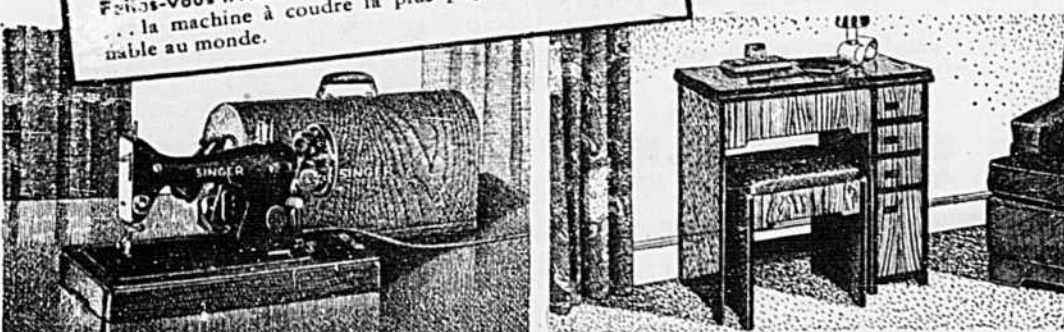
À PARTIR DE \$95.50

- Conditions faciles de paiement
- Généreuse allocation d'échange

Pour vous livrer immédiatement une nouvelle SINGER, la machine à coudre la plus populaire et la plus fiable au monde.

POUR VOUS, sans frais supplémentaires, avec l'achat d'une SINGER neuve...

- Série d'accessoires principaux
- Cours complet de couture en 6 leçons, à votre CERCLE DE COUTURE SINGER
- Garantie SINGER de parfaite fabrication pour 5 ans

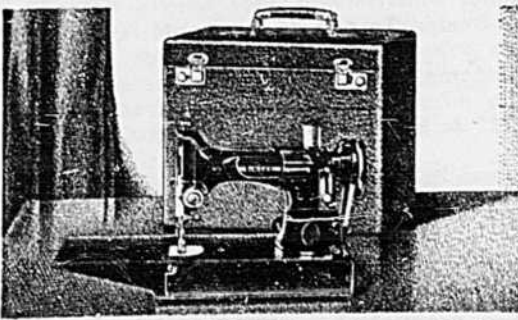


Portative solide, compacte, à bas prix... avec couvercle pratique pour la transporter, la protéger.

Beau pupitre à quatre tiroirs pour vos accessoires de couture et votre papeterie.



Reine-Anne... un meuble exquis de forme gracieuse. La SINGER toujours recherchée.



La "poids-plume" SINGER ne pèse que 11 lbs. et fait tout le travail d'une grosse machine.

TÉLÉPHONEZ-VOUS...

CERCLE DE COUTURE SINGER

30 Ave Legault — TEL: 3351 — SAINT-JEROME

Nom

Adresse

Ville

Prov.

Veuillez m'envoyer le catalogue GRATUIT SINGER, illustrant les nouveaux modèles.

Collège Jean-de-Brébeuf

Pensionnat et demi-pensionnat sous la direction des Pères Jésuites
Humanités gréco-latines, cours de huit ans.

Classes préparatoires françaises
Examens d'admission à 9h.00 le 6 avril, le 16 mai et tous les lundis à partir du 22 juin.

DEMANDEZ LE PROSPECTUS — VISITEZ LE COLLEGE
3200, Chemin Sainte-Catherine, Montréal. Tél. AT. 1161
près de l'Université de Montréal et de l'Oratoire St-Joseph.

(27-3)

DE L'ARGENT COMPTANT contre votre propre signature

Quand les comptes s'amoncellent, obtenez rapidement de \$50 à \$1,000 de la Household Finance! Prêts consentis sans garanties négociables. Mode de remboursement convenant à votre revenu. Jusqu'à 24 mois pour rembourser. Téléphonez ou venez aujourd'hui... Service rapide, courtois, sérieux!



HOUSEHOLD FINANCE

J. G. Foille, gérant

403 rue St-Georges, deuxième étage, téléphone 5383
ST-JEROME, P.Q.



La bière dont la vente augmente le plus au Canada!

K-53F

UN PRODUIT DE LA BRASSERIE DOW LIMITÉE



Mme Martin épargne \$500

Elle ne peut sortir aujourd'hui mais, grâce à son téléphone, elle profite quand même d'une belle "vente". Calculez les économies résultant des aubaines dont votre téléphone vous permet de profiter! Pensez au nombre d'heures et à la somme des efforts qu'il vous épargne, aux déplacements dont il vous dispense! Votre téléphone vous sert de mille et une façons: sa valeur pratique est inestimable!



LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA

MONT-ROLLAND

(PAR C.H. SABOURIN)
INVITATION:

Je ne saurais trop insister sur la collaboration de la part de nos lecteurs. J'invite instamment les responsables des différents groupements paroissiaux à me communiquer les moindres activités, après chacune de leurs assemblées. Que l'on soit donc bien convaincu, que cette chronique portera ses fruits, en autant qu'on aidera à la maintenir. LA MATERNELLE:

La directrice de l'école maternelle, Mlle Claire St-Germain, me prie de faire connaître à nos lecteurs son grand désir en marge du Congrès Eucharistique, actuellement en préparation dans nos écoles. A savoir: toutes personnes ayant à leur disposition des poupées (catins), dont elles pourraient momentanément disposer, sont priées de les faire parvenir à l'école maternelle aux soins de Mlle St-Germain. Ces poupées serviront à représenter des personnages bibliques durant le Congrès. Nous invitons instamment nos lecteurs à répondre promptement à cet appel, afin de permettre à cette dévouée institutrice de fabriquer les costumes nécessaires à cet effet (c'est-à-dire à la préparation des costumes symboliques). Il va sans dire que cet appel s'adresse particulièrement aux fillettes, de même qu'aux parents et c'est l'occasion toute trouvée pour une belle leçon de coopération à leur progéniture. On voudra bien noter que ces poupées seront remises à leur propriétaire. De plus, elles leur seront remises vêtues du costume de leur personnage représentatif. Nous comptons sur la généreuse collaboration de la population de Mont-Rolland pour répondre avec diligence à la demande de Mlle Claire. Souhaitons à cette dernière, plein succès dans cette nouvelle et heureuse initiative. LA CROIX-ROUGE:

Nous vous ferons connaître très prochainement un bulletin de la Chambre de Commerce de Ste-Adèle - Mont - Rolland, en marge de la campagne de la Croix-Rouge que nous avançons récemment. Disons, pour le moment, que le succès a dépassé amplement toutes les espérances. Aux dernières nouvelles, on nous rapporte que au delà de \$1400.00 ont été recueillis durant cette campagne dans notre re-

gion seulement.

VISITEUR:

Le R. Père J.B. Caron O.M.I. est arrivé récemment de l'Afrique du sud. Il était en visite ces jours derniers chez M. Léo La-Berge. Il reviendra très prochainement dans nos parages, nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue chez-nous. BIBLIOTHEQUE PAROIS-

SIALE:

Nous déplorons amèrement l'indifférence marquée par notre population à l'égard de notre bibliothèque paroissiale. On semble très peu se soucier des sacrifices qu'ont accomplis les organisateurs pour mettre en œuvre un tel projet. L'espace nous manque pour des commentaires à ce sujet, mais nous y reviendrons sûrement très bientôt. Contentons-nous pour le moment de rappeler à la population de Mont-Rolland, que la salle de lecture est ouverte régulièrement tous les mercredis soirs. Quelques centaines de livres n'attendent que le bon vouloir des lecteurs pour leur communiquer leur science et parfois même leur sagesse. Dieu sait si c'est nécessaire. A la prochaine.

NOS ARTISANS
CANADIENS-FRANCAIS:

Voici un message du comité de notre locale des artisans. "Jeudi le 12 mars 1953, avait lieu dans la salle Norbert-Morin, une partie de cartes organisée par le locale Mont-Rolland de la Société des Artisans. Cette soirée était sous la présidence conjointe de monsieur le curé Rosario Laurin et de monsieur le maire Hormidas Renaud. Malheureusement, M. le curé n'a pu assister à cette soirée à cause d'une visite inattendue qui l'a retenu au presbytère. M. le vicaire Gaetan Lajeunesse nous a fait l'honneur d'être présent. Nous avions aussi, comme visiteur à cette occasion, M. Paul-Emile Mathe, président du conseil régional No. 11 et Bernard Pilon, organisateur de la région, ainsi qu'une délégation de la locale St-Jérôme dirigée par son président M. Jean-Claude Gascon. Deux prix de présence ainsi que de nombreux autres prix furent distribués aux assistants. Nous désirons remercier tous les généreux donateurs de prix, toutes les personnes qui se sont dévouées à la sollicitation des cadeaux offerts en prix, toute l'organisation de cette veillée et toute les personnes qui ont bien voulu y assister. (Comm.)

LE C.R.I. DE M-ROLLAND

Notre comité industriel recevant compagnie. Ce visiteur, expert présentant officiel du C.P.R. dans la personne de M. J. A. Dunlop, officier de liaison du département industriel de cette ville, nous a fait connaître les vœux nécessaires pour compter en la matière, parut très agréablement surpris en constatant le travail fait à date par les membres de notre comité local. Dans le but de parfaire notre enquête, en marge des possibilités que nous avons à offrir, M. Dunlop développa le sujet dans une intéressante conférence, et mit les membres du comité au courant du travail qu'il restait à faire et les moyens de procéder. Il fit bien ressortir et appuya fortement sur ce point, que nous devons nécessairement compter sur la coopération de tous et notamment de nos autorités civiles, pour nous aider au développement sans relâche car, dit-il, c'est un travail de longue haleine, qui demande de la patience et on ne doit pas s'attendre à des résultats immédiats. Cependant, nous devons faire en sorte que notre travail porte ses fruits et pour ce, il nous faut nécessairement faire connaître à l'extérieur l'existence de notre localité. Pour ce faire, il nous faut préparer un pamphlet historique, que nous devons distribuer dans toutes les localités intéressées à installer l'industrie chez-nous. M. Dunlop nous a assuré de l'entière collaboration de sa compagnie dans ce sens. Il fut aussi question dans cette assemblée de déléguer l'un des nôtres au congrès annuel des relations industrielles, lequel sera tenu cette année à Monte-Bello au Seigneural Club, les 26 et 27 de ce mois. Ceci nous permettrait de faire des contacts pouvant servir à notre cause. Une décision officielle n'a pas encore été prise à ce sujet. Nous aurons très bientôt une assemblée publique à laquelle sera conviée la population de Mont-Rolland et où nous lui ferons connaître en détail le travail accompli à date par le comité industriel de notre localité. Cette assemblée était présidée par M. Lucien Lessard; nous y remarquons M. André Lambert, secrétaire de la Chambre de Commerce de Ste-Adèle et Mont-Rolland, M. Roy Kennedy, publiciste de la Chambre, tous deux représentant de cette dernière, M. Léopold Lamoureux, vice-président du comité, MM. Arthur Dagenais et Eddy Fortier, directeurs de la C. de C. et C.H. Sabourin secrétaire. Une réception intime fut offerte au distingué visiteur à la suite de laquelle se continua l'assemblée. A la réunion du soir, MM. Jean Cordeau, E. Laurin et A.X. Couillard, se joignirent au groupe.

PPARTIE DE CARTES:

La partie de cartes, offerte la semaine dernière par les responsables de l'école ménagère de notre paroisse, a semblé obtenir un franc succès, nous rapporte-t-on. Il est malheureux que l'on n'ait pas fait un appel plus général à cette occasion. Beaucoup de personnes auraient assisté à cette soirée si l'appel avait été

généralisé, il semble bien que plusieurs étaient sous l'impression que cet appel ne s'adressait qu'aux dames. A la prochaine.

STE-ADELE

par C. H. Sabourin

Ste-Adèle, populaire centre touristique, s'enorgueillit d'ajouter un nouveau jalon à son développement. En effet lors d'une assemblée de citoyens, convoquée pour la circonstance, une section des Caisse Populaires fut fondée. M. Emile Girardin, organisateur et lation des premiers officiers. Ont propagandiste, présida à l'installation de la section. Le conseil élu à ce premier conseil: Président: M. Fernand Montpetit, Vice-prés: Mlle Caroline Campeau, secrétaire-gérant: M. Rosaire Courchesne; Directeurs: MM. Roger Couillard, Roger Lafleur, Ulric Dufort et Alain Voisard, notaire; comité de crédit: MM. Paul Rioux, Charlemagne Campeau et Henri Larose; Comité de surveillance: MM. J. O. Lainesse, Edouard Thibault et Roméo Bourdeau; Président honoraire: Son Excellence Mgr Emilien Frenette, de Ste-Jérôme, Vice-président honoraire: M. Anthyme Valiquet.

fant. Le parrain a été son Excellence Mgr Guillaume Trudel, chapelain de l'hôpital du Sacré-Coeur à Cartierville, grand-oncle de l'enfant, la marraine Mme Edouard Trudel, grand-mère de l'enfant. La porteuze fut Mlle Marcelle Trudel, tante du nouveau-né.

CONDOLEANCES:

Nous apprenons le décès de M. Richard Blain, frère de la R. Soeur Supérieure Marie-Louise-Agnès. Le service funèbre eut lieu à Ste-Julie de Verchères, endroit où demeurait le défunt. Votre correspondant se joint à la population de Mont-Rolland pour offrir à la R. Soeur Supérieure, nos plus vives condoléances dans l'épreuve qui la frappe et nous l'assurons du concours de nos prières.

PPARTIE DE CARTES:

La partie de cartes, offerte la semaine dernière par les responsables de l'école ménagère de notre paroisse, a semblé obtenir un franc succès, nous rapporte-t-on. Il est malheureux que l'on n'ait pas fait un appel plus général à cette occasion. Beaucoup de personnes auraient assisté à cette soirée si l'appel avait été

te, maire de Ste-Adèle. On note que la fondation de cette nouvelle succursale porte à 275 le nombre de Caisse dans la Province. Au train où elle va, cette coopérative est sans aucun doute sur la voie du succès. Nul doute que Ste-Adèle pour sa part, est appelée à progresser dans cette même voie.

HOMMAGE AU PASTEUR:

Voici le texte intégral d'un reportage, fait par un élève de 8ième année de l'école des garçons. M. G. Clermont: "Vendredi dernier, la gent écolière de Ste-Adèle fêtait son Pasteur. Vers les trois heures, les 2 écoles se réunirent pour le fêter dignement. Au début, les jeunes filles de l'école du Coeur Immaculé de Marie exécutèrent un chant. Après, quelques jeunes filles parmi les grandes jouèrent un joli "sketch". Les jeunes filles firent aussi leur part; ils jouèrent 2 fois de très jolis petits dialogues. Les garçons de l'Académie St-Joseph chantèrent un très joli chant en l'honneur de leur Pasteur. Les chœurs exécutèrent 3 chants pour lesquels ils furent applaudis avec chaleur. Pour conclure cet après-midi mémorable, 6 garçons invitèrent notre bon Père

à prononcer une allocution. Après qu'il eut fini de parler, il nous bénit tous et accorda un grand congé pour le lundi". COMMUNIQUE par le même auteur. — "L'exemple entraîne". — A la dernière réunion de la J.E.C., deux garçons se sont joints au groupe Roger Miron et Richard Rochon. Nous souhaitons à ces deux garçons une longue vie dans la J.E.C. — G. Clermont.

DECES — Récemment dans notre paroisse, est décédée Mme François Lavoie, née Maria Bouchard. La défunte était âgée de 83 ans. Les funérailles ont eu lieu le 14 mars dernier. La levée du corps fut faite par M. le curé A. Aubin. Le service a été chanté par M. l'abbé Jules Paquette, vicaire. A la famille éplorée, nos plus vives condoléances.

ANNIVERSAIRES:

On se rappellera qu'il y aura un an le 1er avril prochain, M. Joseph-Léo Salvas quittait Drummondville pour venir s'établir parmi nous. On sait qu'en 1950-51 M. Salvas remportait haut la main le premier prix provincial pour la fabrication du fromage. Nous souhaitons à M. Salvas de continuer dans la voie du succès que lui avait si bien tracé son prédécesseur.

Echo de St-Lucien

Dimanche dernier, le 15 mars 1953, avait lieu au sous-sol de l'église St-Lucien, un programme de vues animées, offert gratuitement par le Comité des Loisirs de cette paroisse. Le sujet principal de cette soirée fut "Le Carrefour des enfants perdus". Un film traitant sur la délinquance juvénile et tout le monde a pu constater qu'avec un peu de patience et de confiance envers cette jeunesse malheureuse, on peut en faire de vrais hommes. Cette belle soirée se termina par un tirage dont les cadeaux avaient été gracieusement donnés par la Maison Isidore Auger, la Ferrière Alfred Langlois, Tac Machine Shop, dont M. V. Desjardins est le propriétaire, et Mme Ovide Gascon. A tous ces généreux donateurs, un gros merci. Il ne faudrait pas passer sous silence, le magnifique travail du R. Frère Léandre et de M. J. Meilleur qui dirigeaient conjointement le programme de vues animées et M. Jacques Toupin qui nous a offert comme toujours son concours. Donc, à tous, un cordial merci.

(LE PUBLICISTE)

Pour Pâques

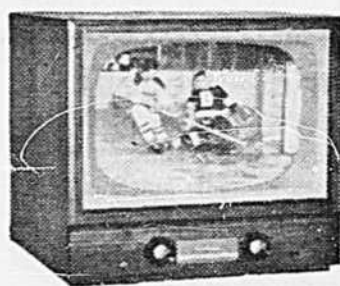
UN CADEAU QUI SERA APPRECIÉ PAR
TOUS LES MEMBRES DE VOTRE FAMILLE

8 MARQUES D'APPAREILS DE TELEVISION

IL Y EN A SUREMENT UN A VOTRE GOUT

AU PLUS GRAND CENTRE DE TELEVISION DES LAURENTIDES

Crosley est le point de mire !



TELEVISION DE LUXE, 21 POUCE, (Modèle EC-21 TOL3) — Un beau modèle de table dans le goût moderne. Offre la performance d'un grand écran au prix d'un petit appareil. S'obtient aussi avec écran de 17 pouces. Noyer, acajou ou fini blond.

21" — \$379.50
17" — \$299.50

par RCA VICTOR

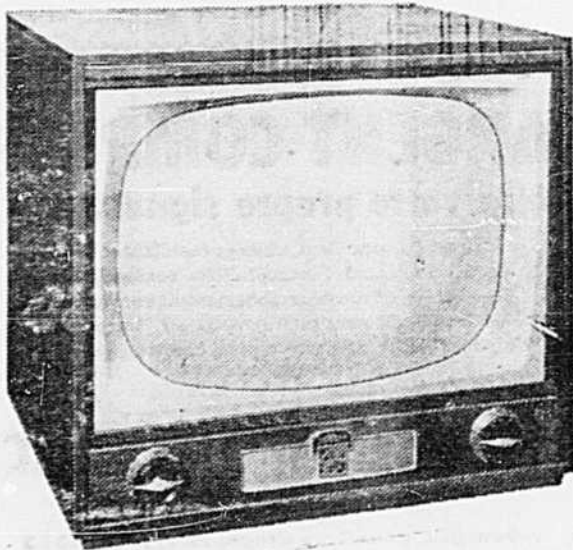
Le "Moniteur Magique" exclusif assure au Townsman 17" des images parfaites, tonalité parfaite... virtuellement libres d'interférence. Sonorité "Gosier d'Or"... syntonisateur Cascade... antenne intégrante... phono-jack. En noyer, acajou ou chêne cerné. 19 1/2" de hauteur, 19" de largeur, 19 3/4" de profondeur.

\$329.50

Base adaptable: \$14.95



DUMONT 21"

PREMIER AVEC
L'ULTIME EN
TELEVISION

Le Milford

par Du Mont, à lampe-images rectangulaire géante de 21" Selfocus. Meuble contemporain tout en bois. Plaque noyer ou chêne cerné. Antenne intégrante.

L'IMAGE EST LA
PREUVE QUI REVELE
LA QUALITE.

\$499.00

GRAND CHOIX
d'appareils
de 17" - 20" et 21"
de table et console

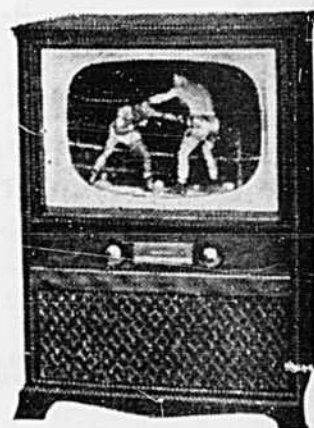
DE

\$399.50

à

\$699.50

MARCONI



PHILIPS



Téléviseur 17", superbe modèle de table, aux performances uniques. Synchronisation de l'IMAGE et du SON avec brillance, clarté et réel frappant. Antenne incorporée "Silver Vortex". 20 tubes. Deux commandes doubles accessibles à l'avant du boîtier. Ébenisterie en noyer poli-brillant, acajou ou chêne, avec table assortie. Hauteur, 20 1/2", largeur 19 7/8", profondeur 20 11/16".

\$389.95

"LE HAMPTON"
R C A VICTOR

Une grande valeur nouvelle dans la ligne RCA Victor d'appareils à "Moniteur Magique". Et un autre exemple du triomphe RCA Victor en consoles de télévision à images de 20 pouces. Le "Hampton" est vraiment épatant pour ses images claires et fortes, virtuellement libres d'interférence, avec sonorité naturelle syntonisée à l'image. En plus de la sonorité "Gosier d'Or", il offre un haut-parleur super-sensible de 12 pouces, antenne intégrante, phono-jack pour reproducteur de disques. En noyer, acajou ou chêne cerné. 37" de hauteur, 24" de largeur, 20" de profondeur.

\$469.50

Aussi autres marques telles que : Crosley - Sparton - Philco - Fleetwood

- 4 Techniciens certifiés à votre service -

A.-L. POIRIER

453 rue St-Georges

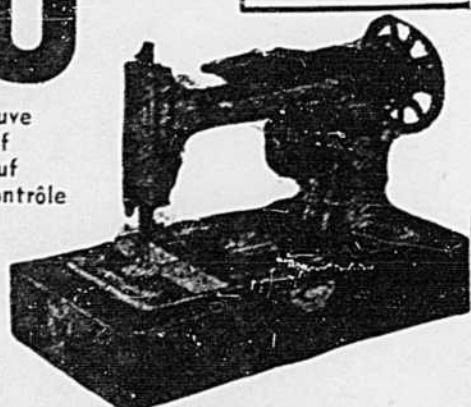
Tél. 4777

St-Jérôme

Gratis
Offre valable
POUR UNE SEMAINE
seulement
prix définitif au comptant

\$30.00

- Lumière neuve
- Moteur neuf
- Cabinet neuf
- Pédale à contrôle neuve

GARANTIE
DE 5 ANSSUPERBE
LAMPEde 20"
d'une belle
valeur de \$12.50
A VOUS D'EN
BENEFICIER• REFAITE PAR NOS EXPERTS AVEC
NOS PROPRES PIECES

SINGER

DEMONSTRATION GRATUITE DANS UN
RAYON DE 75 MILLES

Signalez

3 8 3 4

J'aimerais avoir, sans obligation, une démonstration gratuite
à domicile de votre machine à coudre garantie

Nom
Adresse
Ville Village

Adressez à : C.P. 160 - St-Jérôme

NAISSANCE:

A l'hôpital de St-Jérôme récemment, a été baptisé Joseph Normand, fils de Maurice Trudel et de Thérèse Desjardins. La cérémonie du baptême eut lieu à l'hôpital même et fut présidée par M. le curé Alexandre Maille, de Ste-Marguerite du Lac Masson grand oncle de l'enfant.

PROMOTION AU C.N.R.



M. H.-C. Friel, C.R., avocat général du Canadien National, annonce la promotion de M. Châteauguay Perrault, C.R., avocat adjoint pour la province de Québec au poste d'avocat de la province. M. Perrault, qui est entré au service du Canadien National en 1942, succède à M. Lionel Côté, C.R., qui abandonne l'administration du service légal de la province de Québec pour se consacrer entièrement à ses fonctions de solliciteur général adjoint du réseau. Natif d'Arthabaska, Qué., M. Perrault est un diplômé de l'université de Montréal. Il a étudié le droit international à Harvard et il a reçu plus tard un titre de licencié en droit de l'université de Montréal où il est professeur. De 1940 à 1946, il a enseigné le droit civil à l'université McGill.

Spectacle...

17.—Solo - Huguette, la gentille fille du célèbre "Rocky" Richard, est membre du Club St-Jérôme et sera de la partie, âgée seulement de 8 ans, on lui prédit un brillant avenir dans le patin.

18.—Dans le Harem - Ensemble par des membres du club local.

19.—Adagio - Scène d'acrobatie sur patins, exécutée par Denise Girard et René Lapiere.

20.—Danse de précision.

L'Avenir du Nord

Chaque mot 02
Minimum 50
Annonce spéciale, ligne agate 06
Vignette, le pouce carré 75
4 insertions consécutives, moins 10%
13 insertions consécutives, moins 15%
16 insertions consécutives, moins 20%
52 insertions consécutives, moins 25%
Le texte des petites annonces classées doit parvenir à nos bureaux le plus tard le mardi à 5 h. p. m.

A LOUER

1 logement de 3 pièces — libre — à bas prix — S'adresser à F. Dubois, 61 rue Gagnon, St-Jérôme. (20-27)

ENFIN LA PLUS BELLE MERVEILLE DU SIECLE

Vendeurs ou vendeuses. Avec ou sans expérience... Temps réguliers ou temps libres... Réalisiez jusqu'à \$100.00 par semaine. En vendant le merveilleux nouveau bas "Minuit" 100 pour cent nylon, approuvé par la C. I. L. Montréal. Arrangement empaqueté, comme dans un paquet de cigarettes. Aux couleurs vives. Enveloppé de papier cellophane. Très pratique pour sacoches ou poche de manteau. Coupon de prime dans chaque boîte. Tous les gages. Commissions considérables. Pour informations, écrivez: JOLLAR UP SALES LTD., 1473 rue St-Denis, Montréal, P.Q. (20-27-6)

René Perreault, prop., manufacturier de matelas, vous offre l'occasion de faire réparer vos matelas et meubles rembourrés au prix les plus modiques. Livraison gratuite. — Ouvrage garanti. 53 Brière, St-Jérôme. Tél.: 4744. (ind.)

VOTRE réfrigérateur FAIT DEFAUT ?

Appelez 5206

St. Jerome Refrigeration
J. V. Desloges, prop.

AGENTS DEMANDES

Voulez-vous être indépendant et votre propre patron? Devenez agent Jito pour ville de St-Jérôme. Nos 225 produits connus et garantis comprennent articles de toilette, domestiques, médicamenteux, culinaires, thé, café, etc., se vendent facilement de porte en porte. Succès assuré aux travailleurs. AUCUN RISQUE. Détails — JITO: 5130 St-Hubert, Montréal. (13-20-27-3)

PRIX SPECIAUX POUR LES POULETS DE MAI & JUIN
Barrelé Roch, Red X. Roch, Sussex, Sussex X Red, Rhode Island Red et Leghorn X Red. Poulettes garanties 95 pour cent \$23.50 le cent; poulets et poulettes mélangés \$13.50 le cent; jeunes coqs \$9.00 le cent. Toutes les couvées sont vérifiées par des experts et approuvées par le gouvernement. "Un certificat de santé est émis avec chaque envoi de volailles". — Sauvez du temps, donnez vos commandes d'après cette annonce. Nous vous enverrons un catalogue gratuitement sur demande. MONKTON POULTRY FARMS, MONKTON, ONTARIO. (6-13-20-27)

A VENDRE

Bicycle C.C.M. pour hommes, couleur rouge-vin et crème. En très bonne condition, prix d'occasion. — S'adresser 234 rue Brière, St-Jérôme. Tél.: 6211. (ind.)



AUBAINES Les Immeubles Laurentiens Enrg.

Frs. Pelletier, prop.

Membre de la Bourse d'Immeuble de Montréal

CX-496 \$25,000.

P.574 \$16,000.

CX-495

P.539 \$7,000.

P.532 \$10,500.

P.524 \$27,000.

P.521 \$6,000.

PO \$27,000.

NOUS AVONS PLUSIEURS EPICERIES LICENCIÉES QUI CONVIENTENT A TOUTES LES BOURSES.

VENEZ NOUS VOIR

Les Immeubles Laurentiens Enrg.

FRANÇOIS PELLETIER, PROP.

Courtier en immeubles

304-A, RUE ST-GEORGES TEL. 4712 ST-JEROME

21.—Solo - Par Henriette Gudin.

22.—Dances Variées - Exécutées par M. et Mme Charles Siros, professeurs de patinage, qui sont maintenant professionnels.

23.—Solo - Un autre "Pro", cette fois un visiteur appartenant au St-Hyacinthe F.S.C.

24.—Ballet - Ensemble monté et exécuté sous la direction de Mlle Carmen Soumis, fille de M. Jean-Paul Soumis.

25.—Solo - Yarmila Pachl nous revient.

26.—Swing Waltz - Numéro exécuté par tous ceux qui ont fait partie du spectacle.

En face d'un tel programme, il ne fait plus aucun doute de la réussite de cette soirée; la Direction tient à aviser que tous les numéros plus haut mentionnés seront exécutés avec des costumes appropriés.

ENFANTS ADMIS GRATUITEMENT

Il ne faudrait pas oublier que tous les enfants seront admis

HOMMES DEMANDES
AVONS BESOIN IMMEDIATEMENT d'un homme ambitieux pour servir clientèle établie de produits annués internationalement dans St-Jérôme. Aucune mise de fonds ou expérience nécessaire. Nous vous aidons à vous établir. Seulement les applicants sérieux seront considérés. Ecrivez au Dept. Urbain, La Cie J. R. Watkins, 350 St-Roch, Montréal. (20-27)

A LOUER

A louer bureaux-doubles, chauffés, modernes, centre commercial. S'adresser à 241a rue St-Georges, St-Jérôme. Tél.: 6978. (20-27)

A LOUER

Maison genre cottage — 6 pièces — situé à St-Antoine-des-Laurentides. S'adresser à Bruno Aubin, Tél. 3205. (1x)

PERSONNEL

JEUNES FILLES MAIGRES! ACQUEZ UNE SILHOUETTE ELEGANTE!

Gagnez de 5 à 10 lbs — entraînez-vous. Essayez les fameux comprimés toniques Ostrex qui restaurent santé et poids. Format de présentation seulement 60c. Toutes pharmacies. (1x)

HOMMES DEMANDES

AVONS BESOIN IMMEDIATEMENT d'un homme ambitieux pour servir clientèle établie de produits annués internationalement dans St-Jérôme. Aucune mise de fonds ou expérience nécessaire. Nous vous aidons à vous établir. Seulement les applicants sérieux seront considérés. Ecrivez au Dept. Urbain, La Cie J. R. Watkins, 350 St-Roch, Montréal. (1x)

A VENDRE

A prix réduits — machines à coudre Necchi, neuves — modèle secrétaire — conditions avantageuses. S'adresser: 967 rue Labelle, St-Jérôme. Tél. 3696. (ind.)

CULTURE PHYSIQUE

Cours de culture physique pour dames et jeunes filles, qui désirent maigrir ou prendre de l'embonpoint sans pilules. Adressez-vous à Mme Roland Gauthier, St-Janvier, Comté Terrebonne. Tél. 3440 pour appointment après-midi et soir.

A LOUER

Maison genre cottage — 6 pièces — situé à St-Antoine-des-Laurentides. S'adresser à Bruno Aubin, Tél. 3205. (1x)

ON DEMANDE UN PASSAGER

On demande un passager qui doit voyager à Montréal tous les jours (semaine de 5 jours) régulièrement. Tél. St-Jérôme: 7247. (1x)

A LOUER

Local à louer dans le centre commercial s'adaptant très bien pour salon de coiffure, modiste, bureaux d'affaires, salle d'échantillons. S'adresser au Marché Central, 346 rue St-Georges, St-Jérôme. (ind.)

ON DEMANDE

Une bonne pour ouvrage général de maison, petite maison, chambre privée avec radio, bonnes conditions. A Montréal. Tél. WA. 4334. (20-27)

gratuitement à une représentation qui sera donnée dimanche après-midi à leur intention. Ce geste a été rendu possible, grâce à la courtoisie du Conseil Municipal de St-Jérôme.

La Ligue...

(suite de la page 9)

N'eut été les humiliaisons affrontés dont les joueurs du Mont-Rolland furent l'objet, il y a gros à parier que Ste-Agathe aurait eu fort à faire avant de gagner ce championnat particulièrement ce soir-là, alors que l'équipe était au grand complet. Malheureusement, cette rencontre a laissé de très mauvais souvenirs, car de fanatiques partisans de Ste-Agathe n'y sont pas allés de mains mortes. Nous n'avons pas eu heureusement à déplorer de graves accidents, mais peu s'en est fallu cependant. Le maintien de l'ordre semble avoir été totalement ignoré par les autorités et il semble bien que c'était de bon gré. C'est très regrettable pour la population des honnêtes gens que compte la municipalité de Ste-Agathe d'avoir dans ses murs des imbéciles de cette trempe. Il est à souhaiter que les autorités soient à l'avenir dans des murs des imbéciles de cette trempe. Il est à souhaiter que les autorités soient à l'avenir dans des murs des imbéciles de cette trempe.

Pour bâtir...

(suite de la page 3)

ner l'Ecriture, c'est un sacrilège comme profaner le corps de Jésus dans la Sainte-Eucharistie. Pour ce qui est de la lecture de la Bible, les Papes ont recommandé "cette étude à tous les fidèles, même les femmes". (Le pape Benoît XV)

Séulement, l'Eglise se réserve le droit d'interpréter la Bible et elle exige que nous lisions dans des livres approuvés et annotés. Ce n'est pas d'hier qu'il faut de l'humilité pour lire l'Ecriture. "Comprends-tu ce que tu lis, dit le diacre Philippe à l'Ethiopien qui lisait Isaïe? Comment le pourrais-je, si Dieu ne me guide, répondit l'Ethiopien". (Actes des Apôtres, chap. 8, vs 30-31) Quand tout le monde se guide tout seul, on arrive au résultat des Protestants qui fondent de nouvelles religions à tous les jours. Il y a plusieurs centaines de sectes différentes rien qu'en Afrique du Sud... Alors que Jésus veut un seul troupeau et un seul pasteur. Un dictionnaire de médecine ne guérit rien, loin de là. De mé-

Cité de Saint-Jérôme

CHEVAUX A VENDRE

La Cité de Saint-Jérôme offre en vente plusieurs chevaux dont elle n'a plus besoin, et dont elle se servait pour l'entretien d'hiver des trottoirs.

Tout intéressé pourra soumettre son offre d'achat par écrit au bureau du Greffier de la Cité, à l'hôtel de ville, jusqu'à quatre heures de l'après-midi, le lundi, 30 mars 1953, sous enveloppe cachetée, avec inscription sur telle enveloppe: "Achat de cheval".

LE GREFFIER

Oct. Tessier

(1x)

AVIS AUX PROPRIETAIRES

Construction de trottoirs

Les propriétaires de la Cité de Saint-Jérôme sont priés de prendre avis que le Conseil municipal projette d'adopter un règlement d'emprunt pour la construction de trottoirs dans les différentes parties de la Cité.

Cet emprunt serait remboursable par les propriétaires intéressés dans une période de 10 ans, en quarante (40) versements trimestriels payables les 1er mars, 1er juin, 1er septembre et 1er décembre de chaque année, au même taux d'intérêt que celui de l'emprunt.

Les propriétaires qui désirent faire construire leur trottoir en prenant avantage de ce mode de paiement sont priés de se présenter au bureau du Greffier de la Cité, au plus tard le 27 avril 1953 et de remplir à cette fin une formule spéciale de demande de construction de trottoir.

Le Conseil municipal se réserve cependant le droit de décider de l'urgence de la construction des trottoirs aux endroits demandés.

LE GREFFIER

Oct. Tessier.

(27-3-10)

me la Bible, elle peut devenir nuisible, si on s'y aventure sans écouter l'Eglise à qui Jésus a dit: Qui vous écoute, m'écoute".

Une fois admis ces garde-fous, lisons la Bible. Il n'est pas un saint qui ait pu monter au ciel sans remplir son cœur de ces pages brillantes sorties de l'amour de Dieu pour chacun de ses enfants.

Et n'oublie jamais, catholique honteux, que le Pape veut tellement te voir lire la Bible qu'il t'accorde trois cents jours d'indulgence pour toute lecture d'un quart d'heure dans les Saints Livres.

Potins...

(suite de la page 1)

ses compagnies qui fabriquent le papier-journal dans la province de Québec, d'augmenter de \$10. la tonne, le prix de leurs produits vendus aux consommateurs canadiens.

Lorsque le gouvernement d'Ontario a aboli la taxe de 3 cts le gallon sur la gasoline, Maurice Duplessis l'a immédiatement accaparée.

Récemment, le gouvernement fédéral a réduit la taxe sur les cigarettes, Maurice Duplessis maintient la sienne, de sorte que les consommateurs de cigarettes de Québec paient plus cher que

dans les autres provinces.

L'histoire se répète dans la fabrication du papier-journal.

AVIS LEGAL

CANADA PROVINCE DE QUEBEC

COUR SUPERIEURE

DISTRICT DE TERREBONNE No. 22334

ADELARD HOTTE, manufacturier, domicilié dans la municipalité de Lesage, district de Terrebonne, et y faisant affaires seul sous les nom et raison sociale de Shawbridge Lumber Eng., Demandeur

—VS—

LEONTINE SADOSKY, épouse séparée de corps et de biens de Léon Coffman, autrefois demeurant dans les cité et district de Montréal, maintenant de lieux inconnus, Défenderesse.

Il est ordonné à la défenderesse de comparaître dans le mois.

St-Jérôme, ce 23 mars 1953.

J.C. MARCHAND, PROTONOTAIRE DE LA COUR SUPERIEURE. (27-6)

A VENDRE

Ciné-Kodak projecteur 8 mm., avec écran. En parfaites conditions.

S'adresser à : 174, Ave Parent, Tél.: 3464 St-Jérôme

COUTURIERES DEMANDEES

à la

REGENT KNITTING MILLS LTD.

Travail à l'année.
Bon salaire.
Excellentes conditions de travail.
Période de repos.
Assurance groupe.
Transport payé en dehors de St-Jérôme.

S'adresser immédiatement au

GERANT DU PERSONNEL
The Regent Knitting Mills Ltd.,
St-Jérôme
Téléphone 4361.

Vieux Lainages

Nos représentants et nos camions seront dans St-Jérôme, lundi le 30 mars, de 1.00 à 1.30 de l'après-midi, paroisse SAINT ANTOINE DES LAURENTIDES, près de l'église.

de 2 à 3 hres de l'après-midi, paroisse de la CATHE-DRALE, près du no 269 rue St-Georges, de 3.30 à 4 hres de l'après-midi, paroisse St-Lucien, près du no 23 rue St-Jovite, de 4.30 à 5.30 hres de l'après-midi, paroisse Ste-Marcelle, près du no 199 rue St-Joseph, de 7.00 à 9.00 hres du soir, paroisse Ste-Paule, près du no 175 rue Scott, au coin de Labelle.

Emportez vos vieux lainages en échange de couvertures neuves. 7 lbs. de lainages bien propres par couverture. Pas de bouton ni coton. \$3.00 et plus prix de fabrication .75c de plus pour bordure de satin.

Grand avantage: des Couvertures pâles pour tous les clients des quadrillés en laine neuve pour automobiles et facilité d'achat pour laine à tricot.

FILATURE DE NICOLET,

Nicolet,

Tél.: 59

QUELQUES LIGNES DE LA

Gatineau

Maison d'été

Certains commencent à songer à leur maison d'été. Si c'est votre cas, nous espérons que vous communiquerez avec notre bureau le plus proche bien avant le jour où vous désirez que nous rétablissions le courant.

Si vous êtes propriétaire d'une maison d'été que vous louez à des locataires, nous aimerions connaître ces locataires afin de pouvoir communiquer avec eux. Ceux

qui tardent trop s'exposent à des ennuis: comme nous avons plus de 5,000 raccordements spéciaux à faire, les commandes de dernière heure compliquent le travail et entraînent des retards.

Servante précieuse, l'électricité augmentera l'agrément de votre séjour à la campagne, pour peu que vous lui en laissiez l'occasion.

Gatineau Power Company

Dans nos...

(suite de la page 10)

Et EN SECOND FILM vous verrez "LES COMPAGNONS DE GLOIRE" se battre pour leur patrie et leur drapeau, dans ce film vous verrez Edward Underdown et Raph Clanton.

AU THEATRE DU NORD

Une autre grande production française prend l'affiche du prochain spectacle de samedi jusqu'à mardi avec LE GRAND PATRON mettant en vedette Pierre Fresnay et Renée Devillers, dans le rôle de l'épouse du grand maître chirurgien.

LE GRAND PATRON démontre que même le plus grand médecin est souvent un homme aussi faible que les autres et

vous le verrez cet homme se pencher sur la détresse humaine, lorsqu'un jour un enfant, un petit garçon de dix ans, vient à croiser la route du Patron dans des circonstances dramatiques. Et au même spectacle une pétilante comédie musicale en version française, LE BISTRO DU PECHE dont les acteurs Shelley Winters et MacDonald Garey forment un beau duo d'amoureux vous est présentée.

La blonde Shelley Winters prend ici, grâce à un rôle tout-à-fait dans ses moyens, la succession des grandes séductrices de l'écran: Theda Bard Clara Bow et Jean Harlow, et ses toilettes et costumes ont été conçus pour mettre sa beauté en valeur. Enfin ce programme-double est certes exceptionnel à tous points de vue!

LEOPOLD NANTEL, C.R.

Avocat - Procureur

400 LABELLE TEL. 3526 ST-JEROME

Tél.: Bureau 3301

Tél.: Rés. 4237

LOUIS NICOLAS

Architecte

Bureau: 298, RUE LABELLE — Suite 5

Résidence: 420, Blvd MELANCON, ST-JEROME, Qué.

Le jour: 4515

Le soir: 6256

GONTRAN LATOUR

Courtier en assurances générales

320, RUE ST-GEORGES SAINT-JEROME

LEGAULT & LEGAULT

AVOCATS et PROCUREURS

L.-L. Legault, C.R. — 295 Rue MAIN — Fernand LEGAULT, C.R. — LACHUTE
TEL. 60 — Guy Legault, B.A., LL.B., 10 ouest rue St-Jacques, Montréal Tél. MA 3866

GIBEAULT & GELINAS

AVOCATS

Gaston Gibeault, C. R. — Paul Gélinas, B.A., LL.L., L.S.P.
TEL: 60 — SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, 3, rue Préfontaine

LOUIS MIGNAULT

ARPENTEUR - GEOMETRE

533, AVENUE PARENT, — TEL: 3366 — SAINT-JEROME

TEL.: 3412

VIE, FEU, VOL, AUTOMOBILE, ETC.

BELANGER & VIAU

Assurances générales

COIN ST-GEORGES ET LATOUR, SAINT-JEROME

J.-M. Vermette, B.A., LL.L.

Gérard Vermette, B.A., LL.L.

Résidence: ST-JANVIER TEL: 4356 Comté de Terrebonne

Vermette & Vermette

NOTAIRES - COMMISSAIRES

Edifice Themis, Chambre 904 — 10 ouest, rue St-Jacques

TEL: LA. 7268 — MONTREAL

Signalez 3961

Bois - Charbon - Huile à chauffage

CAMILLE GOHIER

583 rue Labelle St-Jérôme

Armand Parent

A. P. A.

Comptable-Vérificateur Autorisé de la Commission

Municipale de Québec

Classe "A"

Bureau: 244, Avenue Parent

Rés.: 389, boulevard Melançon

TEL.: 3671 — Rés. 3692 SAINT-JEROME, Qué.

Nouvelle adresse !

Lorenzo Dubreuil

TEL: 3377 — ST-ANTOINE-DES-LAURENTIDES

Représentant des machines agricoles "MASSEY-HARRIS"

Accessoires de ferme et appareils électriques "BEATTY"

— Vente et service —

Transport général

Matériaux de construction

CHARBON — Peintures "CHATEAU"

BEURRE ET CREME GLACEE



- Produit de haute qualité.
- Encourageons les notes.
- Surveillez nos annonces.

Crèmerie de Terrebonne

Athanase Comtois, prop.

TEL: 803 R 31

TERREBONNE, P. Q.

(ind.)

A la boxe Marcel Locas et Georges Mayer brillent au tournoi des "Golden Gloves"

La Cité de St-Jérôme a été bien représentée dans la première ronde des préliminaires de la boxe au tournoi des "Golden Gloves". Pour la première fois, deux jérômien ont remporté les honneurs de la classe ouverte, ce sont Marcel Locas et Georges Mayer.

Ce tournoi a eu lieu la semaine dernière à la salle du "Rossmont Boxing Club" devant une salle comble et remplie à craquer. Plus de 2500 personnes ont été témoins du duel enlevant qu'a livré Marcel Locas contre Willie Neale du club Verdun. Locas a déjà participé au tournoi des "Golden Gloves" mais dans la classe novice; ce qui demande un peu moins d'adresse. Par contre dans la classe ouverte, on affronte souvent des boxeurs de fort calibre et très combatif; il était très difficile de prévoir une victoire assurée à Marcel Locas. Le jeune Locas n'en n'est pas à son premier combat et l'on se rappelle que l'an dernier, Locas avait perdu une victoire bien méritée pourtant. La décision des juges

pencha sur l'adversaire de Locas pour l'éliminer du tournoi. Cette année, Marcel a pris les sages conseils d'Albert Vaillancourt et s'il veut continuer dans cette bonne voie, eh bien Locas sera assuré d'aller très loin de ce tournoi. Il en est de même de Georges Mayer, qui a pris part à ce tournoi et qui a remporté la décision des juges contre Lucien Veulieux du club Champêtre dans la classe de 156 lbs.

Les autres préliminaires de ce tournoi se continueront cette semaine et Locas et Mayer seront de nouveau appelés à y figurer. Quel sort attend nos deux brillants boxeurs jérômien?

Notre bon ami, Albert Vaillancourt, a confiance que ses protégés se rendront jusqu'à la série finale. C'est ce que nous souhaitons de tout coeur.

Près de 50 personnes du St-Jérôme sont venues applaudir Locas et Mayer. Dans la classe ouverte, un boxeur doit être capable de résister et de riposter au cours de cinq rondes pour s'assurer la victoire. Bonne chance et plein succès à nos deux brillants boxeurs jérômien.

Notre école d'Arts et Métiers l'emporte sur les autres écoles de la région

Jeudi le 5 février, les élèves de l'Ecole d'Arts et Métiers de St-Jérôme ont remporté la victoire sur les autres écoles de la région.

Arrivés au cours de la matinée, les élèves de Saint-Gabriel se rendirent visiter la pulperie J.C. Wilson et l'usine d'énergie électrique de la Gatineau Power située de l'autre côté de la rivière.

Dans l'après-midi, il y eut rencontre entre les équipes de hockey des deux écoles et les jérômien remportèrent la victoire par le score de 6 à 4.

Après la joute, le goûter fut servi par l'Association des élèves de St-Jérôme aux garçons et professeurs de Saint-Gabriel qui s'en retournèrent heureux de leur journée malgré la défaite qu'ils venaient de subir.

Jeudi le 12 mars c'était au tour des élèves de l'Ecole d'Arts et Métiers de Joliette à nous rendre visite.

A cette occasion, les élèves de Saint-Jérôme avaient organisé un festival qui obtint un magnifique succès en dépit du peu de temps que nos élèves avaient eu à leur disposition pour une telle organisation.

Les joueurs de l'équipe de Joliette se proposaient bien de se venger de la défaite que nous leur avions infligée sur leur propre patinoire au mois de décembre dernier. Mais nos élèves avaient un puissant stimulant, un superbe trophée offert par monsieur Charles Edouard Huot, propriétaire de la "Laiterie Jolietienne". Le résultat: Saint-Jérôme l'emporte par le score de 11 à 1.

Ce magnifique trophée sera conservé à l'école et sera de nouveau mis à l'enjeu l'an prochain contre une autre équipe d'Ecole d'Arts et Métiers.

Plusieurs courses avaient aussi été organisées à l'occasion de ce festival; et de nombreux prix avaient été offerts par des marchands de Saint-Jérôme et par l'association des élèves de l'Ecole de Joliette.

Les professeurs de Saint-Jérôme, ne voulant pas se montrer inférieurs à leurs élèves, lorsqu'il s'agit de remporter une victoire sportive, infligèrent une cinglante défaite aux professeurs de Joliette dans un concours de souque à la corde.

La partie de ballon au balai se termina, comme toute bonne partie de ballon doit le faire, par une série interminable de punitions, ce qui permit à l'équipe Joliette de remporter les honneurs. Résultat Joliette 1, Saint-Jérôme 0.

Ce festival terminé, les élèves de Saint-Jérôme recevaient leurs camarades de Joliette à la Salle des Chevaliers de Colomb où il y eut remise des trophées. Par une heureuse coïncidence c'était aussi l'anniversaire du directeur de l'école de Saint-Jérôme, Monsieur Jean Chaloux. Les professeurs et les élèves de Saint-Jérôme en profitèrent pour offrir un tribut d'hommage et de reconnaissance à leur directeur, et lui présentèrent un superbe rasoir électrique en guise de souvenir. M. Chaloux se déclara touché et ému de cette marque d'estime et assura tous et chacun qu'il continuera de se dépenser sans compter pour le développement et le progrès de l'Ecole de Saint-Jérôme et de ses élèves. Il remercia en même temps les professeurs et les élèves de l'école de Joliette de leur visite et de l'agréable journée qu'ils nous ont fait passer. Il formule le vœux que ce genre de rencontre se renouvelle dans l'avenir, ajoutant que le hasard favorisera peut-être l'école de Joliette d'avantage une autre fois.

On servit ensuite un léger goûter et les élèves de Joliette s'en retournèrent contents de l'occasion qui leur avait été donnée, de fraterniser avec leur confrères de Saint-Jérôme.

La politique...

(suite de la page 2)
Non, il n'a rien fait de cela. Il a trompé la province, et bien loi d'améliorer la loi électorale, il vient de voter l'infâme bill 34 qui a pour but de contrôler les élections, et que le Devoir a qualifié de saleté.

Des élections honnêtes dans la province de Québec, allons donc! Tout le monde sait que l'argent coule à flot, comme la boisson d'ailleurs, en période de scrutin.

M. Duplessis a trahi ses promesses, ses amis de 1936. Avec son bill 34, il veut s'accrocher au pouvoir. Outrement sera le laboratoire où le bill 34 sera expérimenté.

Si M. Lapalme gagne malgré tout, Duplessis n'aura plus qu'à se bien tenir.

Denri-A. Dutil.

St-Jérôme triomphe du Ste-Thérèse au festival

(Pierre Reault)

Le festival du collège a remporté un magnifique succès dimanche passé devant plus de 3,000 spectateurs qui s'étaient rendus à l'aréna malgré la très belle température qu'il faisait à l'extérieur. Le club du collège, sous la direction de Fabien Lapierre qui n'en est pas à ses premiers succès comme instructeur d'une équipe de hockey, a vaincu le club de l'Académie de Sainte-Thérèse dans une joute intéressante au possible. Gontran Lapierre et Jean-Pierre Robert font une bonne paire de hockeyistes car à plusieurs reprises ils ont souvent brillamment ensemble, soit l'un par l'autre et vice-versa. Yvon Desjardins, Bergeron et Laurin ont été les autres pointeurs du Saint-Jérôme. Cette joute fut suivie avec intérêt par la foule car elle opposait deux grands rivaux dans

troisième joute annuelle entre les 2 mêmes clubs et notre collège a toujours remporté la victoire sur les représentants de l'Académie de Sainte-Thérèse.

Les Jérômien ne furent pas aussi chanceux dans la seconde partie alors que le club du Mont-Saint-Louis a embobiné le collège (Diva Shoe) par le score de 7 à 1. Les représentants de Montréal à ce festival possédaient un magnifique jeu d'ensemble et de combativité alors que nos Jérômien semblaient désorganisés devant cette équipe semblant être formée que d'un seul joueur. Les Montréalais ont encore vaincus les Jérômien par 1 à 0 dans une joute de Balon-Balais entre les Anciens élèves du collège, habitant Montréal, et ceux demeurant à Saint-Jérôme. Plusieurs coups de balais n'ont pas atteint leur objectif, c'est surtout ce qui fit gagner les joueurs de la ville de Camilien!

Le gagnant de la montre donnée par la Bijouterie Willie Giroux a été M. Narbonne, de St-Jérôme. La semaine prochaine nous vous communiquerons la liste complète des généreux donateurs qui ont largement contribué aux succès de cette fête sportive.

Fabien Lapierre, l'instructeur du club du Collège, ainsi que tous ses joueurs méritent nos félicitations pour avoir fait honneur à Saint-Jérôme par leur triomphe contre les Thérésien. Des chaleureuses félicitations s'adressent aussi à tous les gagnants des différents concours qui ont eu lieu cette après-midi là et dont les noms et la catégorie de concours apparaîtront la semaine prochaine dans ce journal, maintenant le mieux renseigné de Saint-Jérôme.

Activités de l'Ass. de Chasse et Pêche des Laurentides

Maintenant que les ardeurs du soleil sont revenues et que la neige est pratiquement toute fondue, le sujet le plus discuté parmi la gent masculine est sans contredit celui de la pêche. On entend souvent des propos qui sont pleins de promesses, des histoires qui, de temps en temps, peuvent être appuyées par des photographies mais hélas, lorsque ça mord on a toujours oublié le kodak. Rares sont ceux qui n'ont pas encore huilé leur moulinet, vérifié la force de leur ligne et fait vibrer le manche avec une certaine anxiété. Patientez encore quelques semaines et alors vous pourrez y aller à coeur joie. Cependant souvenez-vous que le véritable sportif, pêcheur ou chasseur, ne s'évalue pas au nombre de pièces, poisson ou gibier, qu'il rapporte mais on le juge au plaisir qu'il a éprouvé à capturer ou abattre ce qu'il rapporte. Enfin, souvenez-vous que le garde-pêche est votre meilleur ami, respectez-le. Son rôle consiste à contrôler vos prises de poissons afin qu'il vous en reste pour vos prochaines excursions.

Si vous ne vous êtes pas encore procuré vos billets pour la danse du cinquième anniversaire, il est encore temps de le faire et soyez assurés que vous serez enchantés de venir vous amuser

sainement. D'ici quelque temps il nous sera possible de vous donner le nom des artistes que vous pourrez applaudir. M. Jean-Paul Soumis, président de l'Association, ne veut rien négliger

pour faire de cette soirée un événement remarquable. Des billets sont en vente aux Pharmacies Prud'homme et Kimpton, au restaurant "Au Régail", 960, Labelle, ainsi qu'au magasin

PATINAGE DE FANTAISIE



M. Lucien G. ROLLAND, président de la Compagnie de Papier Rolland, et le Dr. Alfred CHERRIER, m.v., respectivement président honoraire et président du CLUB DE PATINAGE DE FANTAISIE DE ST-JEROME ui donnera un spectacle dimanche prochain, en matinée et en soirée, à l'ARENA DE SAINT-JEROME. C'est une attraction qu'il ne faut pas manquer; les billets sont en vente au contrôle de l'aréna. Grâce au Conseil Municipal, les enfants seront admis gratuitement dimanche après-midi.

Jean-Paul Soumis, 354 Labelle.

Voici quelques autres cadeaux qui seront tirés au sort à cette occasion. Etui à cigarettes, don du restaurant Paquette. Un service à thé, de M. Gérard Meunier, propriétaire de la Boucherie Chevaline. Une cravate, don de M. Pierre Paradis, mercerie pour hommes. Un set de toilette pour dames, de la Pharmacie Prud'homme. Deux "Flat fishes" de Helin Tackle et Cie. Une cravate, de George Limer. Une grosse boîte de café, don de P.E. Lafond, boucher. Une casserole en aluminium, de la Ferronnerie St-Jérôme. Un set de verres avec carafe, du Magasin Regent. Un porte-monnaie, de J.P. Langevin, cordonnier. Un plat à salade, de Hervé Trudel et une splendide hachette, don de D.D. Desjardins. Tous ces cadeaux, de même que ceux énumérés dans une chronique antérieure, sont actuellement en montre à la Pharmacie Prud'homme, 341 rue St-Georges. Un cordial merci à M. Prud'homme pour sa gentillesse à l'égard de l'Association.

N'oubliez pas lundi soir, le 30 mars, au Salon Rose de l'Hôtel Maurice à 8 hres, la soirée mensuelle de vues animées. Nous sommes assurés que vous apprécierez ces soirées. Dites-le à vos amis et invitez-les à venir avec vous. Peut-être serez-vous un des chanceux qui se verra attribuer un des prix de présence.

J.N.A. Desjardins, Publiciste.

Spectacle...

(suite de la page 9)

vitée pour l'occasion, avait charmé et épaté toute l'assistance à la première revue présentée le printemps dernier et elle a depuis continué d'étudier sans cesse de nouveaux actes. Ce nu-



VOTRE TIRELIRE

SONNE-T-ELLE... Avez-vous économisé cette année? Combien avez-vous économisé durant les dix dernières années? Si vous n'épargnez pas systématiquement, il vous manque un moyen systématique — quelque chose comme une POLICE-DOTATION de la SUN LIFE, qui est un moyen sûr! Commencez aujourd'hui.

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA

RAYMOND MARTEL Représentant
Téléphones: St-Jérôme 4711
Shawbridge 60

méro à lui seul vaut le prix d'une mission.

14.—Comédie - Ballet russe de deux parties: Lière "Sapezbourg" et 2ème "Ah! la vache".
15.—Solo - Pièce exécutée par Hugette Plouffe de St-Jérôme.
16.—Chez les Cannibales: semble "Un blanc à manger" joué par A. Fregeau; le chasseur noir - Michel Sirois; Le Chef des Cannibales: Luc Cadioux; bande de cannibales.
(à suivre à la page 7)

Bonjour les amis

Pour louages et réparations de tous genres et vos achats de tricycles, bicyclettes ou voitures C. C. M.

Adressez-vous aux

Compagnons de la Pédale

— Rouel Beauchamp, prop. —

Tél.: 4633 — A côté du Lunch Car

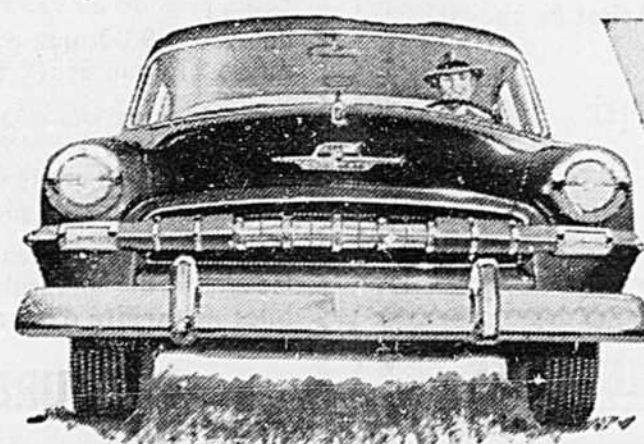
265 rue St-Georges, Saint-Jérôme

Bicycle — 3 vitesses "ARMSTRONG" pour seulement \$58.50

"On va mouiller ça!" avec une

BRADING

BRADING'S OLD STOCK ALE



LA VOITURE QUI OFFRE L'ÉTONNANT ROULEMENT ÉQUILIBRÉ
•ÉQUILIBRÉ CONTRE LE ROULIS •ÉQUILIBRÉ CONTRE LE TANGAGE
•ÉQUILIBRÉ CONTRE LES CAHOTS

Performance, économie, sécurité, beauté et confort. Éléance et commodité. Votre argent n'a jamais tant acheté dans une voiture bon marché.

ÉCONOMIE REMARQUABLE—Le fameux moteur de la Plymouth est construit pour vous épargner de l'argent en carburant et en entretien. Vous avez les reprises et la puissance nerveuses que vous demandez, plus l'économie en carburant des pistons à 4 segments en alliage d'aluminium léger de Plymouth. Vous obtenez un long mileage... un long usage de votre moteur... une performance sans ennui qui diminue les frais.

DOUCEUR DE "GROSSE VOITURE"—Votre argent n'a jamais acheté tant de douceur digne d'une "grosse voiture". Le nouveau roulement équilibré de la Plymouth amortit le roulis, le tangage et les cahots, nivelle les chemins de trois façons. Il en résulte le roulement le plus doux, le plus reposant que vous ayez jamais connu. Un essai sur route vous convaincra.

VISIBILITÉ MEILLEURE DANS TOUTES LES DIRECTIONS—Avec 15,7% de surface vitrée en plus, vous jouissez d'une visibilité parfaite dans toutes les directions, facteur de confort et de sécurité. Le pare-brise monople, incurvé optiquement, minimise les reflets. Les essuie-par-brise électriques ne ralentissent pas quand vous accélérez ou quand vous montez une côte, ce qui vous assure le maximum de protection.

ROUES À JANTES DE SÉCURITÉ—Les roues à jantes de sécurité constituent un avantage remarquable du point de vue de la sécurité. Si un éclatement se produit, le pneu reste sur la jante, permettant au conducteur d'arrêter son véhicule en douceur, sans danger.

NOUVELLES LIGNES ÉLÉGANTES—La nouvelle Plymouth est plus basse, plus élancée, plus belle, portant elle offre plus de place pour la tête, les jambes et les hanches. Essayez la banquette arrière, elle est plus large de 8 pouces dans les nouveaux modèles. La malle est plus spacieuse aussi; 30% plus d'espace pour vos bagages. Plus que jamais, les Plymouth 53 sont les plus avantageuses des voitures bon marché.

CAMBRIDGE SEDAN 4 PORTES • COUPÉ CLUB • SUBURBAN • CRANBROOK SEDAN 4 PORTES • COUPÉ CLUB • COUPÉ DÉCAPOTABLE • BELVEDERE À TOIT RIGIDE SAVOY SUBURBAN
VOYEZ-LES AUJOURD'HUI CHEZ VOTRE DÉPOSITAIRE CHRYSLER-PLYMOUTH-FARGO

BELAIR AUTO LIMITEE
201, rue St-Georges, Tél.: 4351 St-Jérôme

Vous les avez toutes vues... maintenant, parlons avantages



Les automobiles illustrées ici comportent certains articles d'équipement standard. Consultez votre dépositaire local sur l'équipement standard.

LA SPLENDEUR

PLYMOUTH

EST SUPÉRIEURE POUR

L'ÉCONOMIE-LE ROULEMENT-LA SÉCURITÉ

CONSTRUITES AU CANADA PAR LA CHRYSLER CORPORATION OF CANADA, LIMITED

Les Castors de Ste-Thérèse remportent le championnat par défaut



La Sélection Sportive

(par Jean-Marc Lebeau)

FIN RESSEMBLE AU DEBUT

On se souvient tous des mauvais débuts du club de hockey les Alouettes, alors qu'un amas de difficultés les séparait de M. C. Casse, le locataire de l'Aréna, au tout début de la saison de hockey. Maintenant, le club s'acheminait vers le trophée "Elias" grâce aux vainqueurs des éliminatoires de la ligue provinciale mais un certain joueur nommé T. Brennan néglige de payer une "grosse" de \$500. Pour cette infraction dont la direction du Ste-Thérèse a eu connaissance toute l'équipe est punie. On leur reproche une victoire bien gagnée au compte de 5 à 1.

C'est pour cette raison que le Ste-Thérèse gagnait par 5 à 2 dans la joute, suivant l'annonce de cette sentence. 10 minutes avant la joute ne débuta, il n'y avait encore aucun joueur d'habillé, tandis que les Castors, tous fiers de leur sort, se dandinaient sur la glace. Le découragement s'était emparé de la presque totalité de l'équipe jérémienne.

Immédiatement après la joute, les directeurs des Alouettes déclaraient de discontinuer la série, qui était sous la tutelle de la A.H.A. (laquelle est suspendue par l'Organisation amateur de hockey au Canada). Le club Ste-Thérèse tenta de concilier avec Ste-Jérôme mais sans succès. La direction des Castors consentait même de redonner la victoire au Ste-Jérôme, en plus de leur permettre un tour du Lachine ou du St-Hyacinthe. L'offre paraissait raisonnable, mais on refusa, je ne sais pourquoi, peut-être ne faisait-on pas confiance à notre équipe qui se compose de plusieurs vaillants joueurs qui auraient été prêts à continuer la série même à Sainte-Thérèse, alors que ce club menait par 4 victoires à 3.

Le problème n'est pas encore bien, bien résolu, une question reste en suspens. Devons-nous en vouloir à la direction du Ste-Thérèse ou bien à Tommy Brennan que durant la saison, on a envoyé à Ste-Thérèse et rappelé par la suite ?

Une chose qui s'impose, c'est la réorganisation complète du hockey dans la province de Québec. La Q.A.H.A. doit être levée de son lit en bas et de gauche à droite. La purge ne doit pas trop, trop tardée car les clubs des petites villes qui n'ont pas d'Aréna comme Québec et Montréal, ne vont pas loin durant les parties éliminatoires du printemps. Par exemple, regardons qui figurent dans les séries de la Ligue Québec Senior et Québec Junior, ce sont les représentants des grosses villes. Rien ne serait surprenant que ces séries se prolongent jusqu'à la limite.

PARLERA DE BASEBALL LA SEMAINE PROCHAINE

Larry Beauchamp, ne veut pas communiquer les nouvelles concernant la formation de notre future équipe avant que le hockey soit complètement terminé. Une chose est certaine, c'est qu'il y aura de nombreux changements au champ extérieur ainsi que dans le dos des lanceurs. Pour le moment, le populaire gérant des Caribou s'est dit heureux de voir que la formation de l'équipe junior du bon côté et que déjà on voit que la saison sera fructueuse.

LA ETE TRAITE INJUSTEMENT

Lors de l'assemblée de la Q.A.H.A. à Montréal, alors que trois représentants du club Saint-Jérôme venaient exposer leur point de vue sur les troubles occasionnés par Brennan, on ne leur a pas le droit de poser des questions au sujet des règlements qui ne pas mal confus. Les décisions de la Q.A.H.A. sont arbitraires et comme dans les pays soviétiques. La C.A.H.A. ne s'est certainement pas débarrassée de la Q.A.H.A. seulement à cause de Atwell s'alignant pour le Canadien Junior. Probablement, qu'il y a d'autres choses de plus graves qui demeurent cachées aux yeux du public.

Je souhaiterais que Ste-Jérôme puisse avoir du hockey l'an prochain sans recourir à cette organisation de profiteurs. On pourrait organiser avec "l'Ontario Amateur Hockey Organisation" qui est une douée au point de vue "arbitre et justice". En attendant, nous reverrons nos éraables, tout en commençant à préparer la nouvelle équipe pour dans six mois.

LA LIGUE DE HOCKEY DU NORD

(Par C.H. Sabourin)

La réputation de la ville de Saguenay a été un tant soit peu ébranlée, par la manifestation éphémère et malfaisante subie par les joueurs du Mont-Rolland lors de la dernière rencontre de ces derniers avec l'équipe locale. Il s'est commis là des actes répréhensibles. Mont-Rolland a subi la défaite, et pour cause. (à suivre à la page 7)



RESERVEZ POUR LES SUCRES A L'HOTEL BOUVRETTE

Nous vous offrons CABANE A SUCRE DES PLUS MODERNES.

Possibilités d'accommodation pour 150 personnes.

NOTRE SERVICE : Nous servons des repas à toutes les heures du jour et tous les jours de la semaine.

MENU
Fèves au lard
Omelette au lard
Oufs dans le sirop
Trempeur — Réduit
Tire sur la neige
Sirop d'érable, etc...

Réservations signalez 3 1 7 4

Spectacle à ne pas manquer

(Par Gaston Laporte)

Le rideau vient de tomber sur une autre saison de hockey pour le club local. C'est final, les Alouettes de Ste-Jérôme ont abandonné la lutte contre les Castors de Ste-Thérèse, jeudi soir dernier, après que l'exécutif du club eut pris connaissance de la décision de la Q.A.H.A. d'annuler une joute que le club local avait remportée haut la main le 15 mars dernier. Cette décision ridicule du président Martin Conway a jeté la consternation au sein de l'équipe et enlevé tout espoir aux dirigeants pour continuer cette série. La joute de jeudi soir restera mémorable dans les annales de la ligue de hockey provinciale. Si l'on en juge par la grande animation, qui régnait chez les spectateurs au cours du troisième engagement, on a lieu de croire que la décision rendue fut copieusement huée par la foule. Le club Ste-Thérèse a prouvé une fois de plus qu'il avait raison de choisir l'équipe jérémienne, qui deux jours auparavant avait triomphé des Castors à l'Aréna du Séminaire, au compte de trois à deux après deux périodes supplémentaires. On avait cru, au commencement de cette série, que les Castors l'emporteraient en 5 joutes consécutives mais la vaillante équipe jérémienne avait laissé la direction du club Ste-Thérèse en alerte en menant de l'arrière pour égaler les chances dans cette série. Le point tournant de cette série a été le protège-logé par l'instructeur des Castors, à l'effet que Tommy Brennan n'avait pas payé une amende de \$500 après s'être vu décerner une punition majeure.

C'est à ce moment précis que Lessard trouva un moyen efficace pour reprendre le terrain perdu, par une décision honteuse du président Martin Conway. La joute de jeudi soir dernier n'avait aucune importance pour le club local et les Castors n'ont eu aucune difficulté à vaincre les Alouettes au compte de 5 à 2 devant près de 2500 personnes. Il fallait être présent dans la chambre du club local avant la partie pour connaître l'opinion de chaque joueur en ce qui regardait l'annulation de cette joute. Il restait à peine 20 minutes avant que la partie débute et plus de la moitié des joueurs ne voulaient pas endosser l'uniforme pour sauter sur la glace et disputer la septième joute. Ce fut sur l'instance de Danny Porteous que les joueurs s'habillèrent. La première période se termina par un pointage égal de 2 à 2. Dans le deuxième engagement, les Castors comptèrent à trois reprises pour prendre une avance confortable. Ce n'était pas le club combattif des joutes précédentes que nous avions vu à l'oeuvre mais plutôt une équipe complètement désespérée par le jugement que la Q.A.H.A. avait rendu. Les spectateurs ont porté le grand coup dans le troisième engagement et, la foule manifesta son contentement lorsqu'on annonça, par la voix des micros, que le club Ste-Jérôme venait de se retirer de la Q.A.H.A. Cette annonce a été longuement applaudie et a semblé raconter les vus des fervents du hockey. C'est à partir de ce moment qu'on lança sur la glace toutes sortes d'objets en signe de dégoût et de protestations. Aucun effort n'a été tenté par les nôtres pour égaler le pointage. Au contraire, la foule se plaisait à lancer de plus belle sur la patinoire et en quelques minutes la glace était recouverte d'objets de toutes sortes. A peine restait-il 3 minutes de jeu avant la fin de cette joute qu'Arthur Lessard fit son apparition sur la glace pour animer davantage le spectacle qu'il avait laissé voir cette partie.

Au cours de cette partie, Ouellette et Gendreau ont été blessés, laissant le club Ste-Jérôme dans une bien mauvaise situation. Tout de même, une victoire pour notre équipe n'aurait rien changé à la décision prise par la direction du club avant la partie. Ste-Thérèse a remporté un championnat par défaut, ce qui n'est pas trop brillant après avoir remporté le trophée J.L. Blanchard de la manière la plus facile. Il ne reste plus à Ste-Thérèse qu'à faire connaître sa véritable force contre le St-Joseph d'Alma pour que la population thérésienne jette un regard sympathique sur les nouveaux champions du circuit Alphonse Thérien.

La deuxième revue annuelle de patinage présentée par Le Club de Patinage de Fantaisie de Ste-Jérôme Inc., aura lieu dimanche soir prochain à 8.30 hres, à l'Aréna Municipale, sous la présidence de Son Honneur le Maire de Ste-Jérôme, Me Canille L. de Martigny, ainsi que de M. Lucien G. Rolland, Président de la Compagnie de Papier Rolland Ltée.

Monsieur Maurice Cadieux, un des directeurs fondateurs de ce club, à qui incombe la charge d'organiser le festival, se dit très confiant de connaître un succès éclatant dimanche prochain, car rien n'a été négligé pour l'organisation de cette fête sur glace.

BILLETS EN VENTE CHEZ J.C. CADIEUX TEL. 4533

Le Trésorier du Club, M. Jean C. Cadieux, agent d'assurances de notre ville, nous informe que la vente des billets est beaucoup plus forte que celle de l'an dernier et invite ceux qui désirent assister à ce spectacle à se procurer leurs billets d'admission immédiatement afin d'éviter l'affluence qu'il y aura à l'Aréna dimanche soir.

APPEL DU DR. ALFRED CHERRIER

Le Dr. Alfred Cherrier, qui se dévoue aux intérêts du club sans compter temps, ni argent au-delà d'un an, lance un appel à toute la population de notre ville et de la région d'assister à ce carnaval, afin d'aider les directeurs du club à atteindre leur but, soit d'enseigner l'art du patinage de fantaisie gratuitement aux jeunes de Ste-Jérôme.

Il est rarement donné, ajoute le Dr. Cherrier, à une population de pouvoir assister à des spectacles de ce genre et d'y connaître la presque totalité des participants, ce qui sera le cas dimanche prochain, car la plus grande partie des numéros variés de danse, de solo, de comédie ou d'ensemble, seront exécutés par des jérémien de tous les âges.

Le Club de Patinage de Fantaisie de Ste-Jérôme Inc., a connu une expansion sans cesse grandissante depuis ses débuts, si bien qu'il compte maintenant au-delà de cent membres permanents, dont la presque totalité sont des résidents de notre ville.

Nous avons cru intéresser nos lecteurs en leur donnant un aperçu du programme pour cette soirée.

- 1.—**Parc** - Ce numéro est exécuté par tous les enfants de 5 à 12 ans qui font partie du Club Ste-Jérôme.
- 2.—**Solo** - La gentille Francine Robert, âgée d'une douzaine d'années, fille de M. Jean Bart Robert, sportsman et homme d'affaires bien connu de Ste-Jérôme, fera les frais de ce numéro.
- 3.—**Une Paire Ecossaise** - Joué par Mlles. Monique Monette et Micheline Mainville de Ste-Jérôme.
- 4.—**Danse Ecossaise** - Numéro exécuté par M. et Mme Charles Siros, instructeurs professionnels.
- 5.—**Solo** - Par Mlle Henriette Godin de Montréal, qui est membre du Club Ste-Jérôme.
- 6.—**Comédie** - M. René Chartrand de Ste-Jérôme a su dérouter les visages lors du festival de l'an dernier et il s'en promet pour dimanche.
- 7.—**Fête Chinoise** - Monique Dupras de Ste-Jérôme sera la reine chinoise au milieu d'un ensemble composé de 16 petites chinoises (toutes de Ste-Jérôme).
- 8.—**Solo** - Pièce exécutée par



Les sports en revue

(par Gaston Laporte)

LES CASTORS DE STE-THERESE REMPORTENT UN CHAMPIONNAT PAS TROP TROP BRILLANT !...

Le président de la ligue de hockey provinciale vient d'annoncer que les Castors de Ste-Thérèse viennent de remporter le championnat de son circuit et le droit de rencontrer les champions de la ligue du Lac St-Jean. Cette décision, d'accorder le championnat au club Ste-Thérèse, a été rendue publique samedi soir dernier, lorsque les Alouettes de Saint-Jérôme refusèrent de continuer la série. Ceci eut lieu après que Martin Conway, de la Québec Amateur Hockey Association, eut annoncé, à la suite d'une réunion, qui a duré plus de deux heures, que les Alouettes de Saint-Jérôme venaient de perdre la partie remportée par ceux-ci le dimanche 15 mars dernier, alors que le club Saint-Jérôme avait triomphé au compte de 5 à 1. C'est cette victoire que le club Saint-Jérôme a perdue après décision prise par les dirigeants de la Q.A.H.A.

Les Castors de Ste-Thérèse ont protesté auprès de cette association, du fait que Tommy Brennan avait mérité une punition de mauvaise conduite lors de la joute de samedi soir le 14 mars et qu'il n'avait pas versé son amende avant de sauter sur la glace pour la partie du dimanche. Selon les règlements de la Q.A.H.A., un joueur doit verser cette amende avant la prochaine réunion de son club, sinon il n'a pas le droit de jouer. Du fait que cette partie a été déclarée "No contest", le Ste-Thérèse a vu son avance demeurer intacte tandis que le club Ste-Jérôme se voyait reculer en arrière.

La victoire de mardi soir dernier, remportée par nos porte-coueurs à l'Aréna du Séminaire, permettait à l'équipe jérémienne d'égaliser les chances dans cette série de 5 de 9 et il a fallu une décision aussi dérisoire de la part du président de la Q.A.H.A. pour mettre fin à cette série après seulement 7 joutes de jouer. Les fervents du hockey de Ste-Jérôme n'ont pas aimé la manière et la façon d'agir des dirigeants du club Sainte-Thérèse, qui ont eu recours à ce moyen peu méritoire pour s'assurer les honneurs du championnat de la ligue de hockey provinciale.

On s'imagine un peu quel fut le sujet de conversations en fin de semaine dernière, on ne parlait que de cette série entre les Castors du "Show Man" Arthur Lessard et les Alouettes de Saint-Jérôme.

La direction du club Saint-Jérôme méritait sûrement une pénalité pour avoir passé outre un règlement qui stipule qu'un joueur qui a écopé d'une punition majeure doit verser la somme de \$500. Tel fut le cas du joueur Tommy Brennan, mais de là à faire subir à toute l'équipe l'annulation d'une joute durement gagnée surtout dans une série de détail aussi importante; il y a de quoi s'alarmer.

L'arbitre en charge de cette série déclarait, après la partie de jeudi soir dernier, qu'il n'avait jamais été témoin d'une décision aussi radicale de la part de la Q.A.H.A. "C'est pour cette raison, dit-il, que la foule a manifesté son mécontentement ce soir en lançant, dans la dernière période, toutes sortes d'objets sur la glace à un point que l'on ne parvenait pas, continue-t-il, à suivre la rondelle dans tous ces débris. Quand bien même nous aurions arrêté le jeu pour débayer la patinoire, on n'en serait jamais venu à bout, c'est pour cette raison que nous allons laisser continuer le jeu".

ARTHUR LESSARD ENTREVOIT UN POSTE COMME INSTRUCTEUR DU ROYAL JUNIOR

Les agissements de l'instructeur des Castors de Sainte-Thérèse auront leur pesant d'or, puisqu'il est fortement question que Lessard dirige les destinées du Royal junior la saison prochaine. Nous avons appris récemment que Jacques Bélanger, qui a piloté le Royal junior cette saison, avait été nommé recruteur par la direction du forum dans le but de découvrir d'autres étoiles susceptibles d'aider les différents clubs juniors la saison prochaine. C'est pour cette raison que l'on aurait l'intention d'offrir à Arthur Lessard ce poste. Une rumeur, cette fois, veut que les Castors de Ste-Thérèse fassent partie des cadres de la Ligue "Senior" la saison prochaine à la place des Cataractes de Shawinigan Falls.

QU'ADVIENDRA-T-IL DU CIRCUIT PROVINCIAL LA SAISON PROCHAINE ?

Après le retrait des Alouettes de la Q.A.H.A., les admirateurs de l'équipe jérémienne se demandent ce qu'il adviendra du circuit Alphonse Thérien la saison prochaine. A mon avis, le club Sainte-Thérèse demeurera le seul club affilié à la Québec Amateur Hockey Association tandis que les clubs Lachine, St-Hyacinthe et Saint-Jérôme forceront la direction de la ligue à former un circuit indépendant. Nous avons présentement une ligue de baseball indépendante qui fait fièvre dans la province et qui groupe un bon nombre de clubs représentatifs et parmi lesquels on ne verra jamais une injustice aussi flagrante que celle du hockey. Le club Ste-Jérôme n'a pas eu justice dans les séries éliminatoires, après avoir contribué comme tous les autres clubs du circuit à un joli petit montant de \$\$\$\$ versés à la Q.A.H.A. pour que protection et justice soient données.

POURQUOI ST-HYACINTHE A-T-IL ETE ELIMINE PAR LES CASTORS ?

Le club St-Hyacinthe avait l'équipe pour faire face aux Castors de Ste-Thérèse dans la série semi-finale et l'on ne cherche pas les raisons pour lesquelles cette équipe a été éliminée par les hommes d'Arthur Lessard. L'équipe thérésienne ne présente pas un club de premier choix et les experts favorisaient à 5 contre 1 les Lions pour l'emporter. La série entre ces deux équipes n'a attiré que de faibles assistances et la raison à cela est que le club Ste-Thérèse n'était pas capable de présenter une série aussi enlevante que celle de la saison (à suivre à la page 8)

Concours le 29 mars au lac Echo Partie de sucre, samedi le 4 avril

Lors de la dernière assemblée du Club de Ski Epervier, M. Eugène Tremblay, homme d'affaires avantageusement connu de Ste-Jérôme, a été élu directeur en remplacement de M. J.N. Bousquet, décédé.



M. EUGENE TREMBLAY

Cette nomination sera bien accueillie des membres car M. Tremblay, qui était supporter du Club depuis sa fondation, saura faire profiter cet important organisme de son expérience et de son dévouement.

Le 29 mars prochain aura lieu au Lac Echo, à la piste de ski du Rendez-Vous, le concours annuel pour tous les organisateurs du Club. Le départ se fera à 1.15 P.M. au Magasin Légaré.

Les intéressés sont priés de communiquer avec M. Edouard Ethier, gérant de La Cie Légaré ou avec M. Roger Foisy à l'Imprimerie Les Compagnons rue Legault.

La partie de sucre annuelle du Club aura lieu cette année à la cabane Riopel à la Côte Marcotte, samedi le 4 avril.

Les membres sont priés d'y assister en grand nombre et d'y amener leurs amis. Si on en juge par le résultat obtenu l'année dernière le succès de cette soirée est assuré. Pour toute information, adressez-vous à M. Fernand Lauzon chez Giroux Automobile Enrg. tél. 3525.



MARCEL LOCAS

Deux figures populaires dans le monde du pugilat, G. Mayer et M. Locas se sont signalés la semaine dernière en gagnant au Rosemont Club par décision dans des combats de 5 rondes. Par ces victoires nos pugilistes ont fait un pas de plus vers les éliminatoires des "Golden Gloves". C'est Albert Vaillancourt qui dirigeait nos vainqueurs qui se battaient au nom du Régiment de Joliette, de Saint-Jérôme, Cie "D".



DU NOUVEAU A SAINT-JEROME !

OUVERTURE

d'un atelier de confection pour hommes

JEAN-PAUL Tailleur Enrg.

Ouvrage fait à la main

VETEMENTS SUR MESURES POUR DAMES ET MESSIEURS

330, rue St-Georges Tél : 3710 Saint-Jérôme, Qué. (Suite 106)



Leblanc Automobile Limitée

... votre dépositaire des voitures

Chevrolet & Oldsmobile et Camions Chevrolet

pour St-Jérôme et la région

PIECES ET ACCESSOIRES AUTHENTIQUES G.M.

Bon choix d'automobiles et camions usagés

ECHANGE ET TERMES FACILES

977 rue Labelle - Tél: 3541
St-Jérôme

